

**La nouvelle application de  
MCI CARE BURKINA FASO**



**MCI CARE BURKINA**

- ✓ Suivi des dépenses
- ✓ Consultation du barème et du réseau de soins
- ✓ Géolocalisation des officines

MCI CARE - BURKINA  
Avenue Kwame N'Krumah  
11 BP 800 Ouaga CMS 11 BURKINA FASO  
Tél.: (+226) 25 33 33 02  
Bobo-Dioulasso : (+226) 20 97 11 22  
Email : burkina@mci-care-bf.com

Sidwaya mobile: tapez \*334#

Vendredi 4 au dimanche 6 octobre 2019 ◀ N° 8994 ◀ 200F CFA

# Sidwaya

[www.sidwaya.bf](http://www.sidwaya.bf), \*Le journal de tous les Burkinabè\*

**Chronique**

**Attention,  
ils arrivent !**

Page 3

**Supposée base militaire  
française à Djibo**

**Le gouvernement  
dément**

Page 17

**Sapeurs-pompiers**

**La bravoure  
du soldat Ivo  
Zama reconnue**

Page 2

**Route Sapaga-Pouytenga-Kalwatenga  
Du bitume dans 12 mois**

Page 16



© IMAGES 223# CANAL+ INTERNATIONAL SAISIE ET RETOUR DE M. REUBEN DABO

**LA RENTRÉE GÉNÉREUSE**

**LE DÉCODEUR HD  
À 10 000 FCFA 5 000 FCFA**

**canalplusburkina**

\*Tarif TTC en vigueur du 23/09/2019 au 06/10/2019 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : ESSENTIEL+, ACCESS+, EVASION, EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule ACCESS. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

**LES BOUQUETS  
CANAL+**



## Sapeurs-pompiers La bravoure du soldat du feu, Ivo Zama, reconnue

**La Brigade nationale des sapeurs-pompiers (BNSP) a organisé, le jeudi 3 octobre 2019, une cérémonie de décoration du soldat de feu, Ivo Zama, qui a sauvé une soixantaine de personnes d'une noyade en juillet dernier.**



**Le caporal, Ivo Zama, a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec agrafe étoile d'or, des mains du ministre d'Etat, Siméon Sawadogo.**

**L**e soldat du feu, Ivo Zama, de retour d'une permission a sauvé la vie à une soixantaine de passagers d'un car de transport en commun, tombé dans un ravin sous une forte pluie. « Alors que les eaux menaçaient de les emporter, le sapeur-pompier a libéré son génie, sauvant tous les voyageurs de la noyade à l'aide d'une corde, avant l'arrivée d'une équipe des sapeurs-pompiers en provenance de Boromo », a précisé le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la cohésion sociale, Siméon Sawadogo, qui a présidé une cérémonie de décoration à titre exceptionnel, du jeune pompier, le jeudi 3 octobre 2019 à Ouagadougou. Ainsi, le soldat du feu a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec agrafe étoile d'or. Interrogé, le bénéficiaire, entouré de ses frères d'armes et des membres de sa famille avec à leur tête le général à la retraite Kouamé Lougué, visiblement ému, s'est montré peu

**Beyon Romain NEBIE**  
nbeyonromain@yahoo.fr



Le Burkina Faso, selon le rapport 2017 de WaterAid sur l'état des toilettes dans le monde, fait partie du top 10 des pays ayant réduit la pratique de la défécation à l'air libre. Malheureusement, cette victoire d'étape pourrait se muer en désillusion si rien n'est fait pour mettre fin aux toilettes dont l'état d'insalubrité frise parfois le scandale. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil dans les latrines de l'administration publique et privée. Les usagers de ces lieux encourrent ainsi des risques de contracter toutes sortes de maladies. Il est donc vain, de promouvoir la construction de toilettes quand celles déjà existantes sont mal entretenues. Initier à l'échelle nationale une journée de toilettes «mana-mana» pourrait être l'une des solutions.

**W. Aubin NANA**

## Renforcement de la démocratie Du matériel de plus de 35 millions F CFA pour le CFOP

**Dans le cadre du Programme d'appui commun à l'Assemblée nationale (PROCAB) financé par l'Union européenne, la Suisse, la Suède et le Centre parlementaire canadien, le Chef de file de l'opposition politique au Burkina Faso (CFOP-BF) a reçu du matériel de plus de 35 millions F CFA, le jeudi 3 octobre 2019 à Ouagadougou.**

**U**ne démocratie ne peut se fortifier sans une opposition politique forte. C'est la conviction de l'Union européenne, de la Suisse, de la Suède et du Centre parlementaire canadien qui, dans le cadre du Programme d'appui commun à l'Assemblée nationale (PROCAB), ont fait don de matériel et d'infrastructures de plus de 35 millions F CFA au Chef de file de l'opposition politique nationale au Burkina Faso (CFOP-BF), dans la matinée du jeudi 3 octobre 2019 à Ouagadougou. Ce don, aux dires du directeur de cabinet du CFOP, Dieudonné Badini, est composé, entre autres, d'un

d'asseoir une opposition politique « de qualité » au Burkina Faso. Des propos qui ont réjoui le Chef de file de l'opposition politique burkinabè, Zéphirin Diabré, pour qui ce don va permettre de juguler d'énormes difficultés. « L'AN dans sa globalité et certaines de ses institutions stratégiques comme le CFOP font face à des difficultés matérielles énormes. Ce geste des partenaires va donc permettre de pallier, un tant soit peu, ces difficultés », a-t-il soutenu avant de remercier les donateurs. Dans un esprit de reconnaissance, il a toutefois plaidé pour que l'appui des PTF dans le



**Le Chef de file de l'opposition politique, Zéphirin Diabré (g.) a traduit sa reconnaissance aux PTF pour le don qui va permettre de renforcer les capacités opérationnelles de l'institution.**

véhicule berline, d'une moto, de huit micro-ordinateurs de bureau, de sept ordinateurs portables, d'un photocopieur, d'un scanner, d'une imprimante en couleur, de chaises et de tables de bureaux. A ce lot de matériel, M. Badini a ajouté la construction d'infrastructures dont une guérite pour la sécurité, un parking pour véhicules et des toilettes. Ce geste vise, selon le représentant des Partenaires techniques et financiers (PTF), Gislain Yaro, à soutenir l'élan démocratique de l'Assemblée nationale (AN) du Burkina qui a inscrit dans son plan stratégique, le renforcement des capacités techniques du CFOP. Ce don, a-t-il déclaré, a pour objectif de permettre à l'institution de travailler dans de meilleures conditions et d'apporter au quotidien sa contribution à l'enracinement de la démocratie au *pays des Hommes intègres*. Pour lui, la construction de la démocratie est un long processus qui passe par la construction d'institutions républicaines fortes. Pour ce faire, il a rassuré les membres du CFOP de l'accompagnement constant des PTF afin cadre du PROCAB soit plus orienté vers la formation des membres du CFOP. « C'est bon de recevoir du matériel, mais le plus important pour l'opposition politique est de pouvoir s'appuyer sur un programme à long terme de renforcement des capacités de ses acteurs afin qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle qui est de participer à la construction de la démocratie », a-t-il laissé entendre. Le premier vice-président de l'AN, Me Bénéwendé Stanislas Sankara, a aussi salué ce geste des PTF qui va permettre de renforcer les capacités techniques de l'opposition politique. Pour lui, une opposition renforcée permettra d'amener le pays à un niveau optimal de démocratie. Il a profité de l'occasion pour féliciter l'ensemble des PTF et particulièrement l'Union européenne, la Suisse, la Suède et le Centre parlementaire canadien pour les efforts déployés pour accompagner la Représentation nationale.

**Nadège YAMEOGO &  
Frank POUGBILA  
(Stagiaire)**



## Tribunal de grande instance de Ouaga I Maïza Sérémé passe le témoin à Arouna Yoda

**Au cours d'une audience extraordinaire, le jeudi 3 octobre 2019, le président du Tribunal de grande instance (TGI) de Ouaga I, Pascal Compaoré, a procédé à l'installation solennelle du nouveau procureur du Faso près ledit tribunal, Arouna Yoda, en remplacement de Maïza Sérémé.**



Le nouveau procureur du Faso près le TGI de Ouaga I, Arouna Yoda (1er plan) dit compter sur l'accompagnement de ses collaborateurs pour la réussite de sa mission.

Le magistrat Arouna Yoda est désormais le procureur du Faso près le Tribunal de grande instance (TGI) de Ouaga I. Il a été installé dans ses fonctions, au cours d'une audience solennelle, le jeudi 3 octobre 2019, par le président du parquet, Pascal Compaoré. Nommé par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), au cours de sa deuxième session 2019, les 23 et 24 mai 2019, Arouna Yoda remplace Maïza Sérémé, qui occupait ce poste depuis octobre 2015. Celle-ci a traduit toutes ses félicitations au nouveau promu, avec qui elle a travaillé pendant des années. Mesurant la lourdeur de la tâche qui lui est confiée, en raison des défis liés, entre autres, aux exigences des justiciables, le désormais ex- procureur du Faso près le TGI de Ouaga I a exhorte son

successeur à toujours garder à l'esprit, son serment de magistrat et de travailler en toute dignité. « *Le travail était difficile. Surtout qu'après l'insurrection populaire, on assistait à une montée de l'incivisme et il n'était pas facile de faire respecter la loi. Mais, avec l'appui de tous, de la sagesse divine et en rapport avec l'appréciation de ma hiérarchie, nous pouvons dire que nous avons pu remplir les missions qui nous ont été confiées* », a indiqué Maïza Sérémé. Elle a réitéré toutefois, au procureur entrant, sa disponibilité à l'accompagner pour l'atteinte des objectifs escomptés, non sans saluer tous ses anciens collaborateurs pour leur dévouement durant son mandat. Après son installation par le président du tribunal, Pascal Compaoré, le renvoyant ainsi à l'exercice de ses fonctions, Arouna Yoda, a remercié les premiers responsables du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pour la confiance placée en sa personne. Une confiance qu'il a dit prendre avec humilité, tout en s'engageant à la mériter au bénéfice des justiciables. « *Je m'oblige à relever les défis dans la pure observance des lois* », a-t-il promis. Pour y parvenir, il a sollicité le soutien et l'accompagnement de l'ensemble de ses collaborateurs dont relève sa juridiction. Avant sa nomination, M. Yoda était le premier substitut du procureur du Faso près le TGI de Ouaga I couvrant les provinces du Bazéga, du Ganzourgou et du Kadiogo.

¤ Soumaïla BONKOUNGOU



La cérémonie de passation des charges a connu la présence d'éminentes personnalités de l'appareil judiciaire burkinabè.

## Chronique

### Attention, ils arrivent !

Top, c'est parti ! Ce n'est pas encore la campagne, mais ils promettent déjà de faire bouger la montagne. Ils sont de retour, les troubadours, faiseurs de cour au discours plein de détours et de sales tours. Ces discours du compte à rebours, lourds de mensonges et pauvres en contenu. De toute façon, ce sont les mêmes discours : on accuse les uns d'être la cause du problème et on se présente comme la solution au problème ; on se chamaille en détail, on se traite de racaille dans une pagaille digne de marmaille, juste pour être au devant de la scène des ripailles. On baratine les plus sensibles avec quelques centimes pour détourner et dérober leur choix intime. Avec un T-shirt et une casquette on peut donner une place à une certaine jeunesse au soleil. On fera croire aux désabusés déçus que cette fois, leur candidature est celle de la rupture pour un futur qui rassure malgré le chant des oiseaux de mauvais augure. Forfaiture ! Ils viennent à chaque campagne dire la messe aux promesses. Ils caressent la masse dans le sens de ses faiblesses. Avec souplesse, ils berneront le peuple en détresse avec le beurre de la noblesse. La main sur le cœur, ils jurent en chœur par-dessus les parjures d'être le mur et l'armure du peuple. Dès les premières escarmouches, ils volent aux éclats comme des mouches. En vérité, au fond, ils ne croient même pas à leur propre baratin.

Racontez-leur vos pépins et ils feront semblant de noter dans leurs calepins vos pétrins et autres chagrins. En retour, ils vous brandiront le bulletin du scrutin qui changera votre destin. En vérité, c'est ce bulletin qui leur ouvrira les portes des festins républicains. Le bulletin qui lui garantira un strapontin, pour assouvir ses appétits mesquins et boulimatiques avec une clique d'éthyliques sans éthique. C'est ça le hic en politique ! Un politicien, c'est comme un magicien, d'illusion en illusion, ils vous détournent de la réalité, contournent la vérité pour vous servir des banalités aux bourratis, sans apéritifs. Une fois élu, il tourne le dos aux badauds hâblés pour somnoler au parlement et voter selon ses humeurs des lois, sans la moindre foi. Ce sont les mêmes qui feront des lotissements sous fond d'arrangements et de détournements, ces lotissements où même les fœtus et les bébés ont des parcelles, sans oublier les prête-

noms, pendant que les légitimes et permanents résidents sont des SDF dans le domaine qui couve leur placenta.

Dans quelques mois et durant des jours et des jours, ils vont crever nos écrans et saturer les ondes pour vendre leur programme. Ces programmes qui ne pèsent même pas plus d'un gramme. Et on en verra de toutes les tronches sous les projecteurs. Ah la démocratie ! Quel gâchis ! Il y aura des discours creux, du verbiage inutile, des habillages subtils pour des causes futile. Tant pis si c'est à vos risques et périls. Mais le dernier mot appartient au peuple et à lui seul. Mais combien sauront résister aux feuilles distribuées, combien sauront dire non au riz gras politique, au T-shirt de la pauvreté et aux casquettes de misère ? Combien sauront décider dans l'isoloir en âme et conscience et transcender les influences ? Et combien iront voter, de gré, malgré le tapage. Nous sommes loin de l'évidence et le choix ne sera pas de toute foi. Pourquoi des partis prêchent et défendent-ils la même cause, la même idéologie, parfois ont la même effigie et le même discours, sans être en odeur de sainteté ? Certains préfèrent être la queue d'un lion plutôt que la tête d'un rat. C'est peine perdue. Et ils parlent de changement ! Voilà pourquoi le pays compte plus de cent partis politiques, donc plus de 100 programmes politiques, plus de 100 visions, plus de 100 modes de gouvernance.

En réalité, c'est plutôt plus de 100 intérêts divergents et plus de 100 illusions convergentes.

Cette chronique n'est pas un discours de campagne. Elle ne s'adresse ni à la majorité ni à l'opposition. Elle s'adresse à tous ceux qui se sentent morveux mais qui refusent de se moucher. Il faut repenser la politique, de sorte à ce qu'elle soit au service de la cité et selon les nobles principes de la nécessité et de la vérité. Drôle d'utopie ! De quoi donc je me mêle dans ce marché de dupe appelé démocratie, où tout est jeté pêle-mêle ? De quoi je me mêle quand, à la pelle, ils iront se faire ramasser pour des besoins sommaires, primaires et primitifs. Finalement, à quoi sert donc de crier au loup, puisqu'il est déjà dans la bergerie !

¤ Clément ZONGO  
clmentzongo@yahoo.fr



# Plus de 55 milliards pour relier les chefs-lieux des communes et les pays voisins en fibre optique

**Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 02 octobre 2019, en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 10 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations et autorisé des missions à l'étranger.**

## I. DELIBERATIONS

### I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTÉ TROIS (03) RAPPORTS.

**I.1.1.** Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

– une ordonnance portant autorisation de ratification de la convention de crédit couverte par SINOSURE signée le 20 juin 2019 entre le Burkina Faso et la Bank of China Limited Shenzhen Branch, pour le financement de la phase I du Projet backbone national des télécommunications (PBNT).

Le Projet backbone national vise à développer la connectivité en large bande par la pose d'un réseau de fibre optique de qualité, reliant les chefs-lieux de communes du Burkina Faso et les pays voisins.

D'un montant de 77,350 millions de USD, soit environ 55,426 milliards de F CFA, ce financement de la Bank of China Limited Shenzhen Branch, contribuera à la construction de 2001 km de fibre optique de la phase I du Projet backbone national des télécommunications.

– un décret portant création du Compte unique du trésor (CUT).

Le Compte unique du trésor est un instrument moderne de gestion de la trésorerie de l'Etat. Sa création s'inscrit dans le cadre global des réformes des finances publiques.

L'adoption de ce décret permet la création du Compte unique du trésor conformément aux articles 112 et 113 du décret n°2016-598/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant règlement général sur la comptabilité publique et aux directives communautaires en matière de trésorerie publique.

**I.1.2.** Pour le compte du ministère de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire :

un décret portant autorisation d'ouverture d'Ecoles privées de formation en travail social (EPFTS).

L'adoption de ce décret permet de disposer d'un texte juridique régissant la création et l'ouverture des Ecoles privées de formation en travail social.

### I.2. AU TITRE DE LA DYNAMISATION DES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI, LE CONSEIL A ADOPTÉ

Pour le compte du ministère des Infrastructures :

– un rapport relatif à l'approbation d'attribution des marchés de travaux d'entretien périodique des routes en terre 2019.

Le conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

– lot 1 : SOL CONFORT ET DECOR, pour la réalisation des travaux d'entretien périodique de la route départementale (RD 79) Yako-Gomponson-Ouenan pour un montant d'un milliard cinq cent vingt et un millions cinq cent soixante-un mille cinq cent trente-deux (1 521 561 532) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

– lot 2 : GROUPE HYDRAULIQUE BATIMENT ET ROUTE, pour la réalisation des travaux d'entretien périodique de la route nationale n°13 (RN 13) Yako (Emb. RN 02)-Kordié Emb. RR14-Koudougou (Emb. RN 14), pour un montant d'un milliard sept cent soixante-seize millions quatre cent cinquante-six mille huit cent vingt-huit (1 776 456 828) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;

– lot 3 : TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT (TPB)/Entreprise Kanazoé Salif (EKS SA), pour la réalisation des travaux d'entretien périodique de la route régionale (RR55) Bilanga (Emb. RN 18)-Andemtenga, pour un montant de huit cent quarante un millions six cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-un (841 659 981) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

– lot 5 : L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE L'HABITAT (ECHA), pour la réalisation

des travaux d'entretien périodique de la Route Régionale (RR 02) Korsimoro (Emb.RN.03)-Boulسا (Emb. RN 15) pour un montant d'un milliard neuf cent quatre-vingt-dix-huit millions cent six mille cinq cent onze (1 998 106 511) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;

– lot 6 : COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CONSOLIDEE (3C), pour la réalisation des travaux d'entretien périodique des routes départementales n°49 (RD 49) Imasgo (Emb. RN13)-Soaw, n°50 (RD 50) Siglé-Pella et la piste Soaw-Pella pour un montant de huit cent quatre-vingt-seize millions six cent quatre-vingt-seize mille deux cent dix-neuf (896 696 219) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

– lot 7 : DYNAMIK SERVICE, pour la réalisation des travaux d'entretien périodique de la route départementale (RD 051) Torrodo (Emb. RN 04)-Zoungou, de la bretelle Zoungou-Tanghin et la construction du dalot sur la piste Zoungou-Nobtenga pour un montant de six cent soixante-six millions cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-six (666 183 986) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

Le lot 4 a été déclaré infructueux. Le montant total des attributions s'élève à sept milliards sept cent millions six cent soixante-cinq mille cinquante-sept (7 700 665 057) F CFA TTC.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B).

## II. COMMUNICATIONS ORALES

**II.1.** Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération a fait au Conseil le bilan de la participation du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE du 22 au 27 septembre 2019 à la 74ème Assemblée générale des Nations Unies à New York.

En marge de cette Assemblée générale, le Président du Faso a coprési-

dé avec son homologue du Niger Son Excellence Monsieur Mahamadou Issoufou, la Réunion consultative sur le sahel en ce qui concerne le climat. Il a également pris part à la Réunion annuelle sur le Mali et aux travaux de la Commission de consolidation de la Paix.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a accordé des audiences et a rencontré la communauté burkinabè vivant aux Etats-Unis d'Amérique.

**II.2.** Le ministre de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes a fait au Conseil le bilan de l'édition 2019 du forum national des jeunes tenu à Bobo-Dioulasso du 18 au 21 septembre 2019.

Le Conseil félicite les organisateurs, les participants nationaux et étrangers ainsi que les populations de la région des Hauts-Bassins pour la réussite du forum.

**II.3.** Le ministre des Sports et des loisirs a fait au Conseil une communication relative à la participation des athlètes burkinabè aux championnats du monde d'athlétisme qui se déroulent du 27 septembre au 6 octobre 2019 à Doha au Qatar.

L'athlète burkinabè Fabrice Hugues ZANGO a remporté la médaille de bronze au triple saut. Le Conseil félicite l'athlète pour cette performance ainsi que tous les acteurs qui ont y contribué.

## III. NOMINATIONS

### III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

#### A. AU TITRE DE LA PRÉSIDENCE DU FASO

Pour le compte du Conseil supérieur de la communication (CSC)

– Monsieur Dahanli Raymond YONLI, Mle 83 036 W, Instituteur certifié, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Chargé de missions.

#### B. AU TITRE DU PREMIER MINISTÈRE



– Monsieur Didier KAMBOU, Mle 37 37 100 X, Ingénieur des travaux statistiques, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Conseiller technique principal au Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social (SP/PNDES) ;  
 – Monsieur Idrissa SIDIBE, Mle 37 37 083 H, Ingénieur des travaux statistiques, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Chef de département études et suivi-évaluation au Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social (SP/PNDES) ;  
 – Monsieur Saïdou Frédéric SAN-KARA, Mle 16 420 G, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Chef de département développement du capital humain au Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social (SP/PNDES).

## C. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

– Monsieur Gilbert OUEDRAOGO, Colonel-major, est nommé Responsable « Programme préparation et emploi des forces » cumulativement avec ses fonctions de Chef d'Etat-Major général adjoint des Armées ;  
 – Monsieur Pierre OUEDRAOGO, Colonel-major, est nommé Responsable du « Programme équipement des forces » cumulativement avec ses fonctions de Sous-chef soutien de l'Etat-Major général des Armées.

## D. AU TITRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

– Monsieur Vlé Fulbert TRAORE, Mle 97 973 V, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Bruxelles (Royaume de Belgique) ;  
 – Monsieur Kiswendsida Marius ZONGO, Mle 105 225 T, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé deuxième Conseiller à l'Ambassade, Mission permanente du Burkina Faso à Bruxelles (Royaume de Belgique) ;

– Monsieur Adama BOLY, Mle 212 220 B, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso à Djeddah (Arabie Saoudite) ;  
 – Monsieur Oumarou GANOU, Mle 59 723 N, Conseiller des

affaires étrangères, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Ambassadeur Représentant permanent adjoint à Bruxelles (Royaume de Belgique) ;

– Monsieur Wibila NACOULMA, Mle 200 461 H, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé deuxième Conseiller près l'Ambassade, Mission permanente à Vienne (Autriche) ;

– Madame Cécile TIAHO, Mle 212 224 T, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 2ème échelon, est nommée Consul général adjoint au Consulat général du Burkina Faso à Niamey (République du Niger) ;

– Monsieur Albert DJIGUEMDE, Mle 91 898 J, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Addis-Abeba (Ethiopie) ;

– Monsieur Noraogo Jean-Baptiste GAGRE, Mle 200 453 S, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à New Delhi (Inde) ;

– Madame Son-Mané Wuro Estelle Rolande KONENE/SANOU, Mle 236 367 L, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée deuxième Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Alger (République algérienne démocratique et populaire) ;

– Monsieur Pêguewindé Clément OUEDRAOGO, Mle 117 019 A, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à la Havane (République de Cuba) ;

– Monsieur Seydou KI, Mle 200 460 A, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Tunis (Tunisie) ;

– Monsieur Daouda BITIE, Mle 118 849 B, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pékin (République populaire de Chine).

## E. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA SECURITE

– Monsieur Tanti Michel KOPIA, Mle 29 157 H, Capitaine de police, est nommé Chargé d'études ;

– Monsieur Eric Achille KAFANDO, Mle 2 976, Adjudant-Chef major, est nommé Contrôleur à la

Coordination nationale de contrôle des forces de police ;

– Monsieur Tahourou DIALLO, Mle 2 897, Adjudant-Chef major de gendarmerie, est nommé Contrôleur à la Coordination nationale de contrôle des forces de police ;

– Monsieur Jean Bosco BAYALA, Mle 3 028, Adjudant-Chef major de gendarmerie, est nommé Contrôleur à la Coordination nationale de contrôle des forces de police ;

– Monsieur Abdoulaye GUIRE, Mle 2 874, Adjudant-Chef major de gendarmerie, est nommé Contrôleur à la Coordination nationale de contrôle des forces de police ;

– Monsieur François NITIEMA, Mle 3 082, Adjudant-Chef major de gendarmerie, est nommé Contrôleur à la Coordination nationale de contrôle des forces de police.

## F. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

– Madame Ambétourna Odile OUEDRAOGO/HIEN, Mle 15 943 A, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 15ème échelon, est nommée Chargée de missions ;

– Madame Yvette DEMBELE, Mle 25 464 G, Inspecteur du secondaire, catégorie PB, 2ème classe, 2ème échelon, est nommée Conseiller technique ;

– Monsieur Saydou DRAME, Mle 47 597 S, Inspecteur de l'enseignement du secondaire, catégorie PB, 1ère classe, 15ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services en remplacement de Monsieur Christophe BEOGO ;

– Monsieur Kirassai ZIO, Mle 30 364 T, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur général de l'éducation non formelle ;

– Monsieur Etienne GNOUMOU, Mle 92 462 G, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur de l'éducation préscolaire ;

– Monsieur Issaka OUEDRAOGO, Mle 47 655 Y, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1ère classe, 17ème échelon est nommé Directeur des examens et concours des enseignements post-primaire et secondaire ;

– Madame Awa Adélaïde BOUG-MA/SINARE, Mle 24 998 C, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 10ème échelon, est nommée Directrice de

l'enseignement primaire ;

– Monsieur Timothée OUOBA, Mle 41 406 U, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur du continuum d'éducation multilingue ;

– Monsieur Barké TAMBOURA, Mle 32 246 E, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur de l'alphabétisation et de la formation des adultes pour le développement ;

– Monsieur Batia Bavapoula SOGO, Mle 48 465 R, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Chef de département accès à l'éducation de base formelle au Secrétariat permanent du plan de développement stratégique de l'éducation de base (SP/PDSEB) ;

– Madame Aminata SOMDA/BOLY, Mle 43 974 D, Professeur certifié des lycées et collèges, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Chef de département des études et de la recherche-action au Secrétariat permanent de la promotion des langues nationales et de l'éducation à la citoyenneté.

## G. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

– Madame Léa 2ème Jumelle ZAGRE/RIMTOUMDA, Mle 44 056 K, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 15ème échelon, est nommée Chargée de missions ;

– Monsieur Mamadou GUIRA, Mle 33 307 S, Inspecteur du trésor, 1ère classe, 17ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Nazaire PARE, Economiste spécialisé en gestion et management de projets, est nommé Chargé de missions ;

– Madame Maïmouna Héma TIENDREBEOGO/OUATTARA Mle 96 907 A, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 8ème échelon, est nommée Directrice du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Ministère de l'Education nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales ;

– Madame Edith BELEM/DAMIBA, Mle 23 887 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 14ème échelon, est nommée Inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances ;



# Conseil des ministres

6

vices financiers, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances ;

– Monsieur Vincent Simplice Relwindé GUISSOU, Mle 41 574 J, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances ;

– Madame Biba Corinne NIKIEMA/KONSEIGA, Mle 104 675 H, Inspecteur du trésor, 1ère classe, 6ème échelon, est nommée Chef de Département des politiques, des partenariats et de la coordination des interventions sur le secteur de la micro finance du Secrétariat permanent pour la promotion de la micro finance (SP-PMF) ;

– Monsieur Georges MILLOGO, Mle 111 135 N, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers de la Boucle du Mouhoun ;

– Monsieur Wenlamita Isidore Modeste BERE, Mle 111 113 U, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers des Cascades ;

– Monsieur Pascal MINOUGOU, Mle 51 151 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers du Centre-Est ;

– Monsieur Lassané OUEDRAOGO, Mle 104 293 X, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers du Centre-Sud ;

– Monsieur Vla TRAORE, Mle 72 312 R, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers de l'Est ;

– Monsieur Yacouba KANDAO, Mle 24 948 Y, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers du Plateau Central ;

– Monsieur Sekou Amadou CISSE, Mle 41 144 S, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers du Sahel ;

– Monsieur Christophe Hyacinthe

OUEDRAOGO, Mle 49 111 S, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional du contrôle des marchés et des engagements financiers du Sud-Ouest.

## H. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

– Monsieur Rimlawend Etienne KABORE, est nommé Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG).

## I. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

– Monsieur Abdoul Mamadou BASSAOULET, Mle 47 756 T, Administrateur des Affaires Sociales, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Chargé d'études ;

– Monsieur Isaïe FORO, Mle 46 400 C, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur de la protection et de la promotion des personnes âgées et de la lutte contre l'exclusion sociale ;

– Monsieur Karim OUEDRAOGO, Mle 92 523 K, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Chef de département de la formation, du plaidoyer et de la communication au Secrétariat permanent du Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (SP/COMUD-H) ;

– Monsieur Wendkouni Joël Evariste NASSA, Mle 92 510 X, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la protection et de la promotion des personnes handicapées ;

– Monsieur Augustin OUEDRAOGO, Mle 92 529 G, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la planification opérationnelle ;

– Madame W. Marie Madeleine OUEDRAOGO/TOUGOURI, Mle 258 157 S, Conseiller d'éducation féminine, 1ère classe, 2ème échelon, est nommée Directrice de la promotion du genre ;

– Monsieur Harouna KIEMTORE, Mle 55 786 S, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur du développement de

l'enfant ;

– Monsieur Emmanuel OUEDRAOGO, Mle 237 921 T, Conseiller d'éducation féminine, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de l'autonomisation économique de la femme ;

– Madame Thérèse Valérie SANOU, Mle 220 409 M, Conseiller d'éducation féminine, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Directrice de la protection et de la promotion des droits de la femme ;

– Monsieur Martin SANOU, Mle 46 406 N, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur de la protection de l'enfant ;

– Monsieur Sahid KOBEANE, Mle 108 577 D, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la protection et de la promotion de la famille ;

– Monsieur Youssion NAPON, Mle 57 226 F, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des actions de solidarité et d'assistance humanitaire.

## III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

### A. MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant renouvellement du mandat de Monsieur Soumayila BARA, Mle 212 298 A, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat au Conseil d'administration de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER), pour une dernière période de trois (03) ans.

### B. MINISTÈRE DES RESOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds de développement de l'élevage (FODEL), pour un premier mandat de trois (03) ans.

### Au titre du ministère de la Jeunesse et de l'entrepreneuriat des jeunes :

– Madame Félicienne DIMA, Mle 91 706 R, Conseiller de jeunesse et

d'éducation permanente.

Au titre des représentants de l'interprofession de la filière avicuture traditionnelle :

– Monsieur Dieudonné KOLOGO, membre ;

Au titre de la Fédération nationale des Sociétés coopératives du Burkina :

– Monsieur Amadou TAMBOURA, membre de la Fédération des éleveurs du Burkina Faso (FEB).

Au titre du personnel du FODEL :

– Monsieur Toussaint TIENDRE-BEOGO, délégué du personnel.

Le deuxième décret renouvelle le mandat des personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds de développement de l'élevage (FODEL), pour une dernière période de trois (03) ans.

### Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

– Madame Donbeyitwor Jeanne Marie Raïssa YAMEOGO/DABIRE, Mle 96 931 G, Inspecteur du trésor ;

– Monsieur Houda SINON, Mle 57 166 R, Inspecteur du trésor.

Au titre de la filière bétail-viande Burkina Faso :

– Monsieur Sylvestre COMPAORE, membre.

Le troisième décret nomme Madame Donbeyitwor Jeanne Marie Raïssa YAMEOGO/DABIRE, Mle 96 931 G, Inspecteur du trésor, Présidente du Conseil d'Administration du Fonds de développement de l'élevage (FODEL), pour une dernière période de trois (03) ans.

### C. MINISTÈRE DES SPORTS ET DES LOISIRS

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Rasmané SAWADOGO, Mle 34 298 U, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère des Sports et des loisirs au Conseil d'administration du Fonds national pour la promotion du sport et des loisirs, en remplacement de Monsieur Arsène Magloire Sidbékéwendin ZABRE, pour un premier mandat de trois (03) ans.

**Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,**

**Rémi Fulgence DANDJINOU  
Officier de l'ordre national**



## Journée de reconnaissance du député à l'enseignant Alassane Bala Sakandé reçoit les lauréats

**A l'occasion de la deuxième édition de la Journée de reconnaissance du député à l'enseignant (JOURDEN), le Président de l'Assemblée nationale (PAN) a reçu en audience 72 instituteurs, le jeudi 26 septembre 2019 à Ouagadougou.**



**Le président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé aux lauréats : «Que l'année prochaine, vous soyez plus nombreux».**

Contribuer à améliorer la qualité de l'éducation au Burkina Faso, telle est la volonté des parlementaires. A cet effet, ils ont instauré en 2018, la Journée de reconnaissance du député à l'enseignant (JOURDEN). En prélude à cette deuxième édition, qui s'est tenue, le 27 septembre passé, le Président de l'Assemblée nationale (PAN), Alassane Bala Sakandé, a reçu en audience, le jeudi 26 septembre 2019 à Ouagadougou, les 72 «meilleurs» instituteurs pour le compte de l'année scolaire écoulée. Pour le chef du parlement burkinabè, cette rencontre est pour lui, un moment pour féliciter et encourager les travailleurs du monde éducatif. «Le président du Faso a initié la journée d'excellence pour les élèves et nous en avons fait aussi pour les encadreurs. Il y a une complémentarité entre les deux», a dit le PAN. A l'entendre, les ensei-

gnants, qui ont un effectif d'au moins 50 élèves dans les classes de Cours moyen deuxième année (CM2), ont pu faire un taux de réussite de 100%. M. Sakandé a invité les encadreurs à surmonter les difficultés et à faire de la formation des enfants un sacerdoce. «La tâche est noble, mais elle n'est pas sans embûches. Soyez surtout sereins dans ces moments d'insécurité», a-t-il exhorté. Un des enseignants, Voitié Gouo de la région des Haut-Bassins, tout en saluant la reconnaissance du PAN en leur faveur, a souhaité que l'Assemblée nationale aide les écoles à avoir des classes «dignes». «L'éducation n'est pas l'affaire d'une seule personne. Aidez-nous à aider les élèves», a-t-il lancé.

**Frank POUGBILA**  
(Stagiaire)



**Les enseignants ont souhaité que le parlement poursuive ses efforts en faveur du monde de l'éducation.**

## Mouvement pour le Burkina du futur Les ambitions d'un nouveau-né

**Le Mouvement pour le Burkina du Futur (MBF) s'est présenté officiellement au monde politique, le samedi 28 septembre 2019 à Ouagadougou.**



**Le SG du MBF, Halhassane Sinaré, a promis que son parti sera aux côtés des femmes et des jeunes.**

La lutte pour le changement ne peut aboutir sans l'émergence de nouveaux acteurs politiques, moins gourmands, plus patriotiques, soucieux des principes d'équité, de justice et porteurs des valeurs d'humanisme, d'humilité et d'intégrité. Telle est la conviction du Mouvement pour le Burkina du Futur (MBF) qui s'est présenté officiellement au public, le samedi 28 septembre 2019 à Ouagadougou. Pour son Secrétaire général (SG), Halhassane Sinaré, le MBF est d'obédience sociale démocrate, qui rassemble les démocrates de toutes les régions du pays, de toutes les conditions sociales et de tous les âges. «Nous sommes une nouvelle génération d'hommes politiques qui comptent finir avec la décadence de notre pays», a-t-il martelé. A l'entendre, le dernier né des partis politiques ambitionne incarner un projet de société viable pour une nation burkinabè dans laquelle se reconnaissent ses compatriotes. «Nous envisageons susciter en eux les efforts nécessaires pour développer un Etat de droit», a fait savoir M. Sinaré. Il a confié que son parti va s'attaquer au système éducatif comme le premier grand chantier. Il faut une éducation qui permettre à la jeunesse de mieux s'approprier la science et la technologie, a-t-il dit. Il a, par ailleurs, souligné que le parti rejette tout esprit chargé de «fatalisme mortel» et propose la vision générationnelle. Pour le représentant des jeunes, Jodida Coulibaly, c'est la jeunesse qui a la responsabilité particulière dans la vie du MBF. Pour cela, il a invité ses camarades à travailler de toutes leurs forces pour donner à la formation une assise dans l'ancrage politique national. M. Coulibaly a, aussi, lancé un appel à tous les jeunes pour que les valeurs, tels le civisme, le respect de l'autorité publique et le sentiment d'appartenance à une même société soient toujours leur guide dans les différentes actions à mener. «La promotion du mieux vivre-ensemble relève de la frange jeune», a-t-il rappelé. A écouter la représentante des femmes, Flora Kiérou, la gent féminine ne restera pas en marge pour l'implantation du parti sur le plan national. Elle a rassuré que les femmes vont s'engager en permanence aux côtés du MBF pour les échéances à venir.

**Carine DARAMKOUM  
Panson Antoinette BENON  
(stagiaires)**



**Les militants ont manifesté leur désir d'accompagner le nouveau parti aux prochaines élections.**



# Projet Emplois des jeunes et développement des compétences Le ministère prend les choses en main

**Le ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes a ouvert, le 23 septembre 2019 à Bobo-Dioulasso, un atelier de concertation des cadres du ministère. Les travaux ont porté sur la mise en œuvre des activités d'arrimage du projet Emplois des jeunes et développement des compétences et les mesures sociales.**



*Salifo Tiemtoré, le ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (milieu): « Nous voulons faciliter l'insertion socioprofessionnelle et améliorer ainsi les conditions de vie des jeunes».*

Le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (MJPEJ) veut désormais prendre les rênes de la mise en œuvre des projets en faveur de la jeunesse. C'est dans cette dynamique qu'il a organisé, les 23 et 24 septembre 2019 à Bobo-Dioulasso, une session de formation au profit des responsables des services déconcentrés du ministère. Cet atelier est un cadre de concertation de la mise en œuvre des activités de fusion du Projet emplois des jeunes et développement des compétences (PEJDC) aux mesures sociales du gouvernement. En effet, le MJPEJ a demandé et obtenu de la Banque mondiale l'autorisation d'aller au-delà du principe « faire-faire » du projet. Ainsi, le ministère a décidé d'impliquer plus les directions régionales et provinciales dans la mise en œuvre du projet.

Il s'agit notamment de la formation de 10 225 jeunes de 16 à 35 ans non scolarisés ou déscolarisés dits « brigadiers ». La formation porte sur l'alphabétisation (pour les non-scolarisés) et les activités génératrices de revenus pour l'employabilité des bénéficiaires, ainsi que des thèmes sociaux (civisme et citoyenneté, VIH/SIDA) pour un changement positif de comportement dans la société. « L'objectif de

ces formations est de développer les compétences de base des brigadiers afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle et améliorer ainsi leurs conditions de vie », a déclaré Salifo Tiemtoré, le ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, dans son discours d'ouverture.

Le ministre dit témoigner la reconnaissance du gouvernement à la Banque

mondiale qui a apporté un soutien de 25 milliards francs CFA à la mise en œuvre du PEJDC.

Il a en outre appelé ses collaborateurs à s'engager franchement afin que ce projet soit un succès. « Nous formons aussi 2000 brigadiers à des métiers, il y en a 8 exactement qui ont été choisis parmi lesquels, la saponification, la coiffure, la peinture-bâtiment, la cordonnerie, l'agroalimentaire, (transformation du beurre de karité, du soumbala et des jus locaux», a souligné pour sa part, Amidou Bancé, coordinateur du PEJDC.

120 cadres du MJPEJ prennent part à cet atelier de 48 heures, parmi lesquels seront identifiés des formateurs. Cet atelier devra permettre, à terme, la validation des modules de formation et l'adoption de la procédure à utiliser dans ce projet.

**Christophe DA**  
(Collaborateur)



*Amidou Bancé, coordinateur du PEJDC : « Nous formons aussi 2000 brigadiers à des métiers».*



*120 cadres du MJPEJ prennent part à cet atelier de formation.*



## Journée de reconnaissance du député à l'enseignant

### Mention honorable à 72 instituteurs

**La deuxième édition des Journées de reconnaissance du député à l'enseignant (JOURDEN) a eu lieu, le vendredi 27 septembre 2019 à Ouagadougou sous le thème : « Une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous, facteur de cohésion sociale ».**



Le PAN, Alassane Bala Sakandé a remis une attestation à son l'enseignant de l'école primaire, Belly François Nignan.



Les deux meilleurs parmi les lauréats seront décorés lors de la fête nationale.

Le député Alassane Bala Sakandé a remis une attestation à son l'enseignant de l'école primaire, Belly François Nignan (JOURDEN) le 27 septembre 2019. La cérémonie a eu lieu à la fin de la 18e édition des Journées de reconnaissance du député à l'enseignant (JOURDEN). Le député a également honoré les meilleurs enseignants de l'école primaire et secondaire. Il a souligné l'importance de l'éducation dans la construction d'un futur meilleur Burkina Faso. Il a également invité les partenaires techniques et financiers de l'éducation à soutenir les efforts du gouvernement pour améliorer l'éducation au Burkina Faso. Il a également exhorté les enseignants à redoubler d'efforts pour être toujours parmi les meilleurs.

Frank Pougbla  
(Sénateur)



Les enseignants ont promis de donner de meilleurs résultats les éditions prochaines.

## Sexualité et reproduction L'ABBEF échange avec la population de Kombissiri

**L'Association burkinabè pour le bien-être familial (ABBEF) a échangé, le jeudi 26 septembre 2019, avec la population de Kombissiri, lors d'un forum sur la Santé sexuelle et de la reproduction des jeunes au Burkina. Cette rencontre visait à améliorer la situation des futurs bâtisseurs de ladite commune rurale en matière de comportements sexuels.**

Ce forum a été organisé par le PAN (Parti des travailleurs du Burkina) et l'ABBEF. Il a réuni environ 50 personnes, dont des jeunes de Kombissiri. Les participants ont discuté des problèmes liés à la sexualité et à la reproduction chez les jeunes. Ils ont également échangé sur les meilleures pratiques pour améliorer la santé sexuelle et reproductive des jeunes. L'objectif était de sensibiliser les jeunes à l'importance de la santé sexuelle et reproductive et de leur donner des conseils pratiques pour améliorer leur vie sexuelle et reproductive.



Les jeunes ont suivi avec intérêt les échanges sur la question de la sexualité dans leur commune.

Le député Alassane Bala Sakandé a également participé à ce forum. Il a souligné l'importance de l'éducation sexuelle et reproductive pour les jeunes. Il a également invité les autorités locales à prendre des mesures pour améliorer la santé sexuelle et reproductive des jeunes. Il a également exhorté les jeunes à redoubler d'efforts pour être toujours parmi les meilleurs.

Nida OUEDRAOGO  
Nidaoue.ao.03@.africa



## PROJET DE SERVICES D'APPUI SUR LE TERRAIN (PSAT)

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE TECHNIQUE (CONSULTANT(E)) EN ETUDES SOCIALES ET CULTURELLES DANS LA REGION DU SAHEL BURKINA

Le Projet de Services et d'Appui sur le Terrain Burkina Faso-Bénin (PSAT) est une structure de prestation de services qui apporte un appui technique, administratif et logistique à la Coopération canadienne au Burkina Faso et au Bénin dans la délivrance de ses projets et programmes avec ces deux pays.

La région du Sahel qui couvre l'ensemble des territoires des quatre provinces d'Oudalan, du Seno, du Soum et du Yagha et partage des frontières avec le Mali et le Niger connaît une forte dégradation de la situation sécuritaire. Cette situation est exacerbée par des conflits intercommunautaires qui menacent le vivre ensemble des citoyens de la Région.

Face à ces multiples dangers et à celui de la déconstruction de la cohésion sociale dans le milieu, le Conseil Régional des Chefs Coutumiers et Traditionnels du Sahel (CRCCT/SHL) s'est fixé comme objectif de répondre à ces menaces par la culture de la paix et la cohésion sociale dans la région.

L'atteinte de cet objectif commande entre autres une très bonne connaissance des valeurs culturelles et sociales du milieu.

Dans ce cadre, la Coopération Canadienne, en appui au CRCCT/SHL, a requis le PSAT pour le recrutement d'un/e Consultant/e qui assurera *l'« Etude pour l'identification des valeurs traditionnelles sahéliennes »*.

Le mandat du/de la consultant(e) débutera en **Octobre 2019** pour s'achever en **Novembre 2019** avec un niveau d'effort de **30 jours**.

Les Spécialistes Techniques en sciences humaines, titulaires d'un diplôme universitaire (**BAC + 5**) d'une université reconnue, justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans comme consultant(e) et une expérience de 5 ans au moins dans des travaux du domaine visé par l'étude et désireux de postuler à cette mission sont invité(e)s à soumettre par courriel aux adresses **scoulibaly@psatbfbenin.org** et **rlankoande@psatbfbenin.org** au plus tard le 17 Octobre 2019 à 17h00 (délai de rigueur) les éléments ci-dessous. Les TDRs leur seront soumis avec le canevas de soumission de leur candidature aux mêmes adresses.

1. Une copie actualisée du CV (selon canevas fournis)
2. Une lettre de motivation d'une page et demie maximum.

Le recrutement se fera sur l'analyse des CV et lettres de motivation.



Help – Hilfe zur Selbsthilfe • 06 BP 9452 Ouagadougou 06, Burkina Faso  
Tel 00226-25 41 78 12 ; Email : [helpburkina@help-ev.de](mailto:helpburkina@help-ev.de) ; Site Web : [www.helpbf.org](http://www.helpbf.org)

### AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 001/10/2019/PARYZ/ Help Burkina POUR LA SELECTION D'ENTREPRISES CHARGEES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (02) PERIMETRES MARAICHERS

#### I. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'Amélioration de la Résilience au Yatenga et au Zondoma (PARYZ)» financé par le Ministère Allemand des Affaires Etrangères, Help – Hilfe zur Selbsthilfe e.V. recherche des Entreprises qualifiées pour la réalisation de deux périmètres maraîchers dans les villages de Marmisga (Commune de Léba, province Zondoma) et de Kénéméné (commune de Oula, province Yatenga).

#### II. Allotissement

Les Travaux sont divisés en deux (02) lots sur les sites indiqués ci-dessous.

##### Lot 1 :

Site de Marmisga : Aménagement d'un (01) périmètre maraîchers de 1,5 ha dans le village de Marmisga, commune de Leba, province du Zondoma.

Lot 2 : Site de Kènèmènè : Aménagement d'un (01) périmètre maraîchers de 1,5 ha dans le village de Kènèmènè, commune de Oula, province du Yatenga.

#### III. Délai de Réalisation

Le délai de réalisation pour chaque lot est de deux mois et demi (2,5 mois) soit Soixante quinze (75) jours calendaires à compter de la date de notification.

#### IV. Participation

Le présent appel d'offre est ouvert à égalité de conditions aux Entreprises installées au Burkina Faso, inscrites au registre de commerce et en règle vis-à-vis de leurs obligations administratives et fiscales.

#### V. Retrait du Dossier complet d'appel d'offre

Le dossier d'appel d'offres complet peut être retiré au Secrétariat de l'ONG Help Burkina contre la somme de **trente mille francs (30 000) Francs CFA**.

Une copie du dossier d'appel d'offre est consultable sur place.

Les Nouveaux Bureaux de l'ONG HELP sont situés à Ouaga 2000 à 300 mètre de UICN et de COTECNA un panneau indicatif sur l' Avenue Pascal Zagré au niveau du Groupe Scolaire les LAUREATS vous guidera

#### VI. Dépôt des Offres

Les Documents Administratifs, l'Offre technique et l'Offre financière sur clé USB et sous pli fermé portant la mention « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE** » doit être déposée au plus tard le mercredi 23 Octobre 2019 à 09 :00 suivi de l'ouverture des plis à 09 :30 mn au siège de l'ONG Help Burkina.

La Direction de l'ONG HELP Burkina Faso



**MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE LA COOPÉRATION**

**SECRETARIAT GENERAL**

**INSTITUT DES HAUTES ETUDES  
INTERNATIONALES**

**DIRECTION GENERALE**

**BURKINA FASO**

**Unité – Progrès - Justice**

**Loumbila, le 30 septembre 2019**

## COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES INTERNATIONALES (INHEI)

Le directeur général de l'Institut des Hautes Etudes Internationales (INHEI) informe les personnes intéressées, titulaires d'un Master ou d'une maîtrise en sciences sociales (Droit, Sciences Economiques et de Gestion, Philosophie, Sociologie, Histoire-Géographie, Lettres...) qu'au titre de l'année académique 2019-2020 l'institut recrute sur titre quinze (15) « **inscrits sur titre** » pour la formation au Diplôme d'Etudes Supérieures en Diplomatie et Relations Internationales (DESDRI).

Le recrutement se fera sur sélection de dossiers.

### 1- CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Peuvent faire acte de candidature, les personnes

- titulaires de la maîtrise ou d'un master en Sciences Sociales (Droit, Sciences Economiques et de Gestion, Lettres, Sociologie, Histoire-Géographie, Anglais, Philosophie) ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- Les employés des services publics, privés ou de la société civile remplissant les conditions de candidature et recommandés par leur structure.

### 2- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- une demande manuscrite timbrée à 200F adressée à Monsieur le Directeur Général de l'INHEI ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- une photocopie du reçu de paiement des frais d'instruction des dossiers (montant 15 000

Francs CFA) ;

- une photocopie légalisée du diplôme ou l'attestation de succès à la maîtrise ou au master ;
- les relevés des notes de maîtrise ou de master ;
- une copie légalisée de la pièce d'identité ou de la carte nationale d'identité burkinabè (pour les nationaux) ;
- une lettre de motivation signée du candidat ;
- un engagement signé du candidat, à ne pas exiger son intégration dans un emploi de la fonction publique à l'issue de sa formation.

### 3- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront réceptionnés du **02 au 25 octobre de 08 H à 15 H** à l'Institut des Hautes Etudes Internationales, sis à Loumbila (sur la route de l'ENEP). Les frais de dépôt et d'instruction des dossiers, payables auprès de l'Agent Comptable de l'institut sont de quinze mille (15 000) francs CFA non remboursables.

### 4- INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les employés des services publics, privés ou de la société civile doivent fournir une lettre de recommandation de leur hiérarchie les autorisant à suivre la formation pendant deux (02) ans ;
- L'admission à la formation ne donne droit ni à une bourse ni à une aide quelconque ;
- La durée de la formation est de deux (02) ans. Elle est sanctionnée par le Diplôme d'Etudes Supérieures en Diplomatie et Relations Internationales (DESDRI). L'obtention de ce diplôme ne donne pas droit à une intégration dans un emploi de la fonction publique pour les inscrits sur titre ;
- La formation se déroule en régime présentiel. Par conséquent, tous ceux qui sont admis seront tenus de respecter rigoureusement les horaires de cours, de participer aux évaluations, aux séminaires et voyages et sorties d'études sur le terrain ;
- Le début des cours de la 1ère année sera fixé ultérieurement par un Arrêté du Ministre chargé de la Fonction Publique.

### Les frais de formation sont fixés ainsi qu'il suit :

- Nationaux : 600 000 F CFA par an,
- Non nationaux 1 500 000 F CFA par an,
- Les frais d'inscription : 15 000 F CFA.

Didace Zidahon GAMPINE  
*Chevalier de l'Ordre National*  
*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*

Sise à Loumbila – BURKINA FASO – Téléphone : + 226 25 40 79 60 – Site web : [www.inhei.bf](http://www.inhei.bf)

**MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE,  
DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**

\*\*\*\*\*

**CABINET**

## Communiqué d'ouverture d'une compétition pour le choix d'un motif de pagne tissé Faso danfani dans le cadre de la commémoration du 08 mars 2020

Dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de la femme, **08 mars 2020**, le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire lance une compétition pour la sélection d'un motif unique de pagne tissé Faso danfani.

### I. Conditions de participation

- être de nationalité burkinabè ;
- exercer dans le domaine du tissage à titre individuel ou en association ;
- être âgé(e) d'au moins dix-huit (18) ans ;
- s'engager à travailler en synergie avec les autres tisseuses/tisserands de pagnes.

### II. Composition du dossier de candidature

- une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ;
- un document présentant les caractéristiques et la recette de la teinture de l'échantillon (quantité utilisée pour les différentes couleurs);
- un (01) échantillon de pagne tissé Faso danfani d'une dimension de 190 cm de longueur et 120 cm de largeur (04 bandes non reliées).

### III. Critères de sélection des pagnes

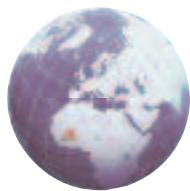
- tissage simple avec du fil de trame 1/1 ;
- éviter la couleur bleu turquoise ;
- éviter le fond noir (couleur dominante) ;
- éviter le piquage doublon de fil en chaîne et en trame ;
- le fil utilisé doit être fabriqué au Burkina Faso.

Les dossiers de candidature sont recevables dans les Directions Provinciales de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire du **lundi 07 octobre au lundi 28 octobre 2019**.

Le pagne retenu sera primé par le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire et servira pour la commémoration du 08 mars 2020.

**La Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale,  
de la Famille et de l'Action Humanitaire**

**Hélène Marie Laurence ILBOUDO/MARCHAL  
Officier de l'Ordre de l'Étalon**



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

INSTITUT PANAFRICAIN D'ETUDE ET DE  
RECHERCHE SUR LES MEDIAS, L'INFORMATION  
ET LA COMMUNICATION (IPERMIC)

E-mail : ipermic@univ-ouaga.bf

01 BP 3563 Ouagadougou 01

Tél : (00226) 25 50 15 59

N° 2019 /MESRSI/SG/UJKZ/P



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

## COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'Institut Panafricain d'Etude et de Recherche sur les Médias, l'Information et la Communication (IPERMIC) un test de recrutement d'étudiants en première année de Licence pour l'année universitaire 2019 – 2020 (ex département Communication et Journalisme).

La durée de la formation est de trois (03) ans et est sanctionnée par une Licence en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication avec trois options :

- Communication d'entreprise / relations publiques ;
- Communication pour le développement ;
- Journalisme.

Les conditions et modalités d'accès à cette filière de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

### a) Composition du dossier de candidature

- Une demande écrite de participation au test d'entrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- Une photocopie légalisée du baccalauréat session 2019 ou 2018 ou de l'attestation de réussite au baccalauréat session 2019 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes du baccalauréat ;
- Une copie de l'acte de naissance ;
- Une quittance des frais de participation fixés à quinze mille (15. 000) FCFA pour chaque

candidat payable à l'Agence Comptable de l'Université Joseph KI-ZERBO lors du dépôt des dossiers.

**N.B. :** Les demandes d'inscription et les dossiers de candidature seront reçus au **secrétaire de la directrice adjointe de l'IPERMIC** (1er étage) sis au boulevard des Tansoba (boulevard périphérique entre l'hôpital pédiatrique et l'échangeur de l'Est, Immeuble à côté de la station Total) du lundi 30 septembre au lundi 07 octobre 2019 de 08 heures à 15 heures.

### b) Epreuve écrites

Les épreuves écrites se composent comme suit :

- épreuve de français portant sur la maîtrise de l'expression écrite ;
- épreuve d'actualité et de culture générale portant sur la connaissance du monde contemporain.

Les épreuves écrites se dérouleront le **mercredi 09 octobre 2019 à 7 heures** à l'amphi B ainsi qu'il suit :

**> 7 heures à 10 heures : Epreuve de français**

**> 10 heures 30 minutes à 12 heures 00 minutes : Epreuve d'actualité et de culture générale.**

Les résultats de l'admissibilité seront publiés le lundi 28 octobre 2019 à 16H.

Le nombre de places disponibles est de vingt-cinq (25).

### c) Epreuve orale

A l'issue des épreuves écrites, les candidats admissibles prendront part à une épreuve orale portant sur la motivation et les aptitudes à exercer dans les domaines du journalisme et de la communication.

L'épreuve orale est fixée au mardi 05 novembre 2019 à 08 heures à l'IPERMIC.

Par ailleurs dix (10) places sont disponibles pour les candidats qui souhaitent être recrutés sur dossier et prêts à payer des frais de formation de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA / an.

Le régime d'examen terminal unique n'est pas accepté dans l'institut. La présence aux enseignements (cours, TD et TP) est obligatoire.

Les candidats sont informés que l'admission définitive au test de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention de la bourse nationale.

P. Le Président et par intérim  
Le Vice-président chargé de la  
Professionnalisation et des Relations  
Université-Entreprises

Pr Alou KEITA  
*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

## PREMIERE COTATION DE L'EMPRUNT « TRÉSOR PUBLIC DU NIGER 6,50 % 2019-2026 »

Le Trésor Public du Niger, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) NIGER, AFRICABOURSE, BICI BOURSE et CGF BOURSE, portent à la connaissance du public et des intervenants du Marché Financier Régional de l'UEMOA que la première cotation de l'emprunt de l'Etat du Niger dénommé « TRÉSOR PUBLIC DU NIGER 6,50 % 2019-2026 », admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le mardi 08 octobre 2019.

« Un investissement utile pour un avenir meilleur »

Emetteur

Arrangeur et  
Chef de file

Co-chef de file

Co-chef de file

Co-chef de file

Marie



## AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 001-09-SHL-2019

### RECRUTEMENT DE CONSULTANT EN STRATEGIE D'ATTENUATION DES RISQUES LIÉS À LA TEMPERATURE & HUMIDITÉ AMBIANTE SUR LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES : MSI SAHEL (MALI, NIGER, SENEGAL, BURKINA)

Marie Stopes International est une entreprise sociale travaillant dans le domaine de la Santé de la Reproduction et du planning familial.

Nous recrutons UN CONSULTANT pour « *mener une étude sur la stratégie d'atténuation des risques liés à la température & humidité ambiante sur les produits pharmaceutiques au Sahel* ».

Les consultants ou bureaux de consultation intéressés par cet avis, pourront demander le dossier d'appel d'offres par email à l'adresse suivante : [SahelProcurement@mariestopes.org.sn](mailto:SahelProcurement@mariestopes.org.sn) au plus tard le 14/10/2019 à 17H00 UTC.

Date limite de dépôt des offres : **28/10/2019 à 17H00 UTC**  
– Tél Mali +223 44 90 28 91/92



AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI  
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE OUEST  
www.anpe.gov.bf  
BP : 127 TEL : 25-44-21-87



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Koudougou le 18 septembre 2019

## COMMUNIQUE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) du Centre Ouest recherche pour le compte d'une Société basée à Koudougou des dossiers de candidature pour le recrutement de personnel pour des contrats de travail à durée indéterminée répondant aux profils suivants :

Numéro du poste	Nombre de poste pourvoir	Limite d'âge au 31 décembre à 2019	Diplôme ou Niveau requis	Expérience requise
1	1	Non requise	Licence dans le domaine industriel ou textile ou ingénieur des travaux dans le domaine industriel ou textile	Avoir travaillé 2 ans dans l'égrenage ou avoir suivi des stages dans une usine d'égrenage dont la durée cumulée est supérieure ou égale à 3 campagnes
2	1	45	BEP comptabilité ou BEP secrétariat	Avoir travaillé un an dans un secrétariat de chef d'usine d'égrenage et dresser des situations journalières de production, maîtriser l'outil informatique
3	1	45	BAC G2 ou BEP comptable	Non requise
4	1	45	CAP comptable	Non requise
5	1	45	DUT en logistique	Non requise
6	1	45	Permis B et C, titulaire du BEPC, attestation de mécanicien automobile	2 ans dans la conduite automobile
7	1	45	DUT en génie industriel ou DUT en sciences environnementales ou DUT en management de la sécurité.	Disposer d'une attestation de formation en sécurité incendie et secourisme
8	1	45	DUT en génie industriel	Avoir travaillé 2 ans dans l'égrenage ou avoir suivi des stages dans une usine d'égrenage dont la durée cumulée est supérieure ou égale à 3 campagnes
Numéro du poste	Nombre de poste pourvoir	Limite d'âge au 31 décembre à 2019	Diplôme ou Niveau requis	Expérience requise
9	1	45	BEP ou BAC PRO en électromécanique ou en mécanique générale	Avoir travaillé 2 ans dans l'égrenage ou avoir suivi des stages dans une usine d'égrenage dont la durée cumulée est supérieure ou égale à 3 campagnes
10	1	45	BEP ou BAC PRO en électromécanique ou en électricité	Avoir travaillé 2 ans dans l'égrenage ou avoir suivi des stages dans une usine d'égrenage dont la durée cumulée est supérieure ou égale à 3 campagnes
11	4	45	CAP ou BEP + 2 campagnes ou BEPC + 5 campagnes dans une usine d'égrenage	Avoir travaillé 2 ans dans l'égrenage ou avoir suivi des stages dans une usine d'égrenage dont la durée cumulée est supérieure ou égale à 3 ans
12	4	45	CAP ou BEP ou BPT en mécanique générale ou BEPC + 3 campagnes dans une usine d'égrenage	3 Campagnes pour les titulaires du BEPC

13	4	45	CAP ou BEP ou BPT en électricité ou BEPC + 3 campagnes dans une usine d'égrenage comme électricien	3 Campagnes pour les titulaires du BEPC
14	4	45	CAP ou BEP ou BPT en électromécanique	Non requise
15	1	45	CAP construction métallique ou BEPC + 3 ans d'expérience dans le domaine du soudage	Avoir déjà exercé la fonction pendant 03 ans pour les titulaires du BEPC
16	1	45	Niveau 3ème des lycées et collèges + attestation de formation dans le domaine de la plomberie	02 ans
17	1	45	CAP Comptabilité	Non requise
18	4	45	Certificat de travail délivré en catégorie C3 au moins	03 campagnes passées sur une presse CEC 9500
19	4	45	Niveau 3ème des lycées et collèges et certificat de travail à un poste d'égreneur	02 ans comme pupitre ou égreneur

### Composition du dossier:

- Une copie de la carte nationale d'identité burkinabè en cours de validité
- Une copie des diplômes et attestations légalisés demandés
- Attestation de travail ou de stage justifiant l'ancienneté
- D'autres informations complémentaires seront demandées au candidat retenu en cas d'admission

### Conditions générales :

- Etre de bonne moralité
- Etre apte à travailler sous pression
- Dates et lieu de dépôt des dossiers : du 30 septembre 2019 au 04 octobre 2019 à l'ANPE KOUDOUGOU
- Les candidats pourront postuler à un ou plusieurs profils demandés ; les tests se dérouleront le même jour et à la même heure.
- Date des tests : 20 octobre 2019

Il ne sera retenu que les (50) cinquante premiers bons dossiers par profil recherché.

### Déroulement du recrutement

- Présélection des dossiers de candidatures
- Test écrit avec ou sans entretien devant un jury

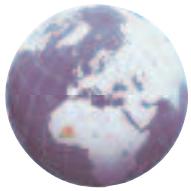
### Admission

**La liste des candidats retenus sera publiée par l'ANPE**

**Nota bene :** Les candidats retenus seront soumis à un essai dont la durée sera fonction de la classification catégorielle conformément à la législation en vigueur au BURKINA FASO

**P .Le Directeur Général et P/D  
Le Directeur de l'Emploi chargé  
de l'intérim du Secrétariat Général**

**Séni SANOGO**



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar  
Sége Social: 12-38 Av. Jean-Jacques DVAR BP: 3144 Tel: +226 10 40 / 823 93 00 / 823 95 76 - Fax: +226 48 54 - Téléc: 51 66 00

DELEGATION AUX ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU BURKINA  
Avenue de la Résistance du 17 Mai 01 BP 1331 Ouagadougou 01 - Tel: (226) 25 30 65 15 / 16 - Fax (226) 25 30 78 48

Date: 26/09/2019

AON N°: ASECNA/DGDD/DAAN/BF/004/2019

1. L'ASECNA a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement des crédits, afin de financer la sélection d'un prestataire pour le transport par bus des passagers aux aéroports internationaux du Burkina Faso, et à l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché y relatif.

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de prestations relatives au transport par bus des passagers aux aéroports internationaux du Burkina Faso.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN) à Ouagadougou au Service de l'Exploitation Technique et Météorologique 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01 - Tél : +226 25 30 69 23 - Télécopie : +226 25 30 78 40.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées, à l'ASECNA/DAAN à Ouagadougou moyennant le paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à la Caisse de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN). Le paiement est effectué en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné.

5. La Réglementation des Marchés de Toute Nature passés par l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour la Passation

des Marchés de Fournitures et Services Connexes, publié par l'ASECNA.

6. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Délégué du Directeur Général de l'ASECNA/DAAN 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01 au plus tard le **05 novembre 2019 à 9 heures 00 précises** et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

7. Les offres demeureront valides pour une durée de cent quatre-vingt (180 jours) jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **05 novembre 2019**.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **05 novembre 2019 à 10 heures 00**, dans la salle de réunion de l'ASECNA/DAAN à OUAGADOUGOU (Burkina Faso).

9. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

10. L'ASECNA/DAAN se réserve le droit de donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres et ceci, sans être tenu de justifier sa décision. Les soumissionnaires ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation.

**Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA**  
**Dr Thomas Hyacinthe COMPAORE**



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar  
Sége Social: 12-38 Av. Jean-Jacques DVAR BP: 3144 Tel: +226 10 40 / 823 93 00 / 823 95 76 - Fax: +226 48 54 - Téléc: 51 66 00

DELEGATION AUX ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU BURKINA  
Avenue de la Résistance du 17 Mai 01 BP 1331 Ouagadougou 01 - Tel: (226) 25 30 65 15 / 16 - Fax (226) 25 30 78 48

Date: 23/09/2019

AON N°: ASECNA/DAAN/BF/ETM/IGC/004/2019

1. L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar/Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (ASECNA/DAAN) du Burkina Faso a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement 2019 l'acquisition d'un véhicule de type station wagon au profit de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN).

2. L'ASECNA/DAAN invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'acquisition et la livraison d'un véhicule de type station wagon.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN) à Ouagadougou au 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01 – Avenue de la Résistance du 17 Mai - Tél. : 25 30 65 15/16 – Télécopie : 25 30 78 40.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN) moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la caisse de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN). Le paiement est effectué en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné.

5. La Réglementation des Marchés de Toute Nature (RMTN) passés au nom de l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour la Passation

celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour la Passation des Marchés de Fournitures et Services Connexes, publié par l'ASECNA.

6. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Délégué du Directeur Général de la DAAN, au plus tard le **mardi 05 novembre 2019 à 9H00 précises** et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2 % du montant de l'offre.

7. Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **mardi 05 novembre 2019**.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **mardi 05 novembre 2019 à 10H00**, dans la salle de réunion de l'ASECNA/DAAN à Ouagadougou.

9. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leurs offres soient reçues à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit qu'à l'ASECNA/DAAN, se fera aux risques du soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

10. L'ASECNA/DAAN se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent Appel d'Offres.

**Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA**

**Dr Thomas Hyacinthe COMPAORE**



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar  
Sége Social: 12-38 Av. Jean-Jacques DVAR BP: 3144 Tel: +226 10 40 / 823 93 00 / 823 95 76 - Fax: +226 48 54 - Téléc: 51 66 00

DELEGATION AUX ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU BURKINA  
Avenue de la Résistance du 17 Mai 01 BP 1331 Ouagadougou 01 - Tel: (226) 25 30 65 15 / 16 - Fax (226) 25 30 78 48

Date: 1er/10/2019

AON N°: ASECNA/DAAN/BF/ETM/IGC/005/2019

1. L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar/Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (ASECNA/DAAN) du Burkina Faso a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement 2019, l'acquisition de trois (03) tracteurs équipés au profit de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN).

2. L'ASECNA/DAAN invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture desdits tracteurs repartie en deux (02) lots :

- **Lot 1** : Deux (2) tracteurs équipés pour l'aéroport de Ouagadougou  
- **Lot 2** : Un (1) tracteur équipé pour l'aéroport de Bobo-Dioulasso

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN) à Ouagadougou au 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01 Avenue de la Résistance du 17 Mai - Tél. : 25 30 65 15/16 – Télécopie : +226 25 30 78 40

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN) à Ouagadougou moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA à la Caisse de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN). Le paiement est effectué en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné.

5. La Réglementation des Marchés de Toute Nature (RMTN) passés au nom de l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour la Passation des Marchés de Fournitures et Services Connexes, publié par l'ASECNA.

6. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Délégué du Directeur Général de l'ASECNA, 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01 au plus tard le **mercredi 20 novembre 2019 à 9H00 précises** et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 02% du montant par lot soumissionné.

7. Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **mercredi 20 novembre 2019**.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le mercredi 20 novembre 2019 à 10H00, dans la salle de réunion de l'ASECNA/DAAN à OUAGADOUGOU.

9. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leurs offres soient reçues à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit qu'à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

10. L'ASECNA/DAAN se donne le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres.

**Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA**  
**Dr Thomas Hyacinthe COMPAORE**



UMOA-TITRES



## AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 04/10/2019

### OBLIGATIONS DU TRÉSOR

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU TOGO  
peuvent à la convocation d'un juge qu'ils jugent nécessaire en application d'un arrêté pour émettre des obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

#### CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

EMETTEUR	: ÉTAT DU TOGO
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DUREE	: 3 ANS
TAUX D'INTÉRÊT	: 6,25%
DATE DE VALEUR	: LUNDI 07 OCTOBRE 2019
ÉCHÉANCE	: VENDREDI 07 OCTOBRE 2022

6,25%

Date : vendredi 04 octobre 2019 à 10h30mn TU (heure limitée)

Le remboursement du capital investi sera effectué le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,25% l'an dès la première année.

DATE : 27 SEPTEMBRE 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-TITRES

AE. Alphonse SANKOUP

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité publique de la République du Togo

M. Séraphin ADJABO

Cette offre en cours engage tous les titulaires de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.  
Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Agence UMOA-TITRES  
www.umoa-titres.com | info@umoa-titres.org | Tél. : +223 23 039 10 10 / Fax : +223 23 829 45 57



## Projet de facilitation de l'accès au financement

# Sept ans après, des résultats satisfaisants

**Le projet de facilitation de l'accès au financement des petites entreprises est clos, le vendredi 27 septembre 2019 à Ouagadougou.**



Selon le directeur général de la MEBF, Lassina Ki (milieu), cette action de l'AFD montre qu'elle a un regard favorable en ce qui concerne le financement des petites entreprises.

Dans l'objectif de permettre aux Très petites entreprises (TPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de bénéficier du financement afin d'accroître leur productivité, la Maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF), en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), a mis en place le projet mesofinance. Débuté en 2012, ce projet de facilitation de l'accès des TPE et des PME aux crédits est clos, le vendredi 27 septembre 2019 à Ouagadougou. Au bilan, selon le directeur général de la MEBF, Lassina Ki, le projet a permis d'enrichir de bons résultats dans l'économie nationale. L'aide financière accordée aux promoteurs a favorisé la croissance de leurs entreprises ainsi que la création de richesses et d'emplois. «Les résultats auxquels nous

sommes parvenus sont encourageants et confortent notre certitude que l'intégration des services de développement des entreprises, dans les programmes en faveur des petites entreprises renforce leur inclusion financière et facilite leur accès au crédit», a-t-il soutenu. A entendre, M. Ki, une entreprise ne peut être économiquement viable sans un financement adapté.

Avec l'accompagnement de l'AFD, près de 328 millions FCFA ont été injectés dans le projet qui a couvert trois localités, à savoir Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Tenkodogo, a-t-il précisé. De l'avis du chef du service conception et formulation des projets, Timothée Ouoba, dans ces chefs-lieux de régions, les entreprises ont pu améliorer leur système de gestion comptable et financière et la plupart

d'entre elles ont mis en place un outil de gestion. A l'issue d'une phase de sélection des meilleurs plans d'affaires, 82 petites entreprises dans les domaines de transformations et des services ont été retenues, a souligné M. Ouoba. Leur volume de ventes, au fil des années a connu une évolution et l'on note dans ce cas, une amélioration de la qualité des produits ainsi que la création de nouvelles opportunités.

### Nouvelle stratégie en perspective

«Sur la base de 77 entreprises enquêtées, ce projet a consolidé 322 emplois permanents et 715 nouveaux emplois viennent d'être créés. Sur le plan économique, on note une croissance de la valeur ajoutée avec un volume de salaire distribué de près de 244 millions



La directrice générale adjointe de l'AFD, Anne Lise Reve, a encouragé les bénéficiaires à multiplier leur valeur ajoutée.

FCFA et aussi, les intérêts versés aux banques s'élèvent à 30 millions FCFA», a-t-il confié.

Les bénéficiaires du projet mesofinance ont profité de l'occasion pour présenter leurs entreprises et témoigner leur reconnaissance à la MEBF et à l'AFD. Quant à Louis Ouinga, promoteur de l'entreprise le «Rotisseur», spécialisé dans le domaine de la restauration et basé à Tenkodogo, lui, a bénéficié d'un financement de 15 millions 200 mille FCFA. «En 2013 j'étais dans l'informel. Avec l'aide de l'AFD, mon chiffre d'affaires qui était de 27 millions en 2013 est passé à 87 millions en 2019. Mon personnel qui était de quatre en 2013 est passé à 9 personnes en 2019», a-t-il argué.

Selon la directrice générale adjointe de l'AFD, Anne Lise Reve, une nouvelle stra-

tégie de soutien au secteur privé est en cours de réflexion et la Maison de l'entreprise fait partie des acteurs qui seront consultés pour des nouvelles orientations. Car, pour elle, la MEBF s'est engagée à appuyer les entrepreneurs pour qu'ils puissent travailler afin de régler les crédits auprès des institutions financières.

La directrice de la promotion de l'entreprise et de l'emploi, Mariam Traoré/Ouédraogo, par ailleurs représentante du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, a relevé que d'autres initiatives sont en cours de réalisation pour lancer une nouvelle phase dudit projet, qui soit encore plus vaste et profitable aux autres localités.

**Oumarou RABO  
Estelle WANGRE  
(Stagiaires)**



La représentante du ministère du Commerce, d'industrie et de l'Artisanat, Mariam Traoré/Ouédraogo, a souligné que son ministère s'engage à accompagner le développement des petites entreprises.



Pour les bénéficiaires, aucune entreprise ne peut démarrer sans fonds de roulement.



## Route Sapaga-Pouytenga-Kalwatenga

# Du bitume dans 12 mois

**Le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a lancé le jeudi 3 octobre 2019 à Pouytenga, les travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Sapaga-Pouytenga-Kalwatenga longue de 20 Kilomètres et la bretelle d'accès au marché de ladite commune du Centre-Est mesurant 2 kilomètres.**



Ph: Issa COMPAORE



La route Sapaga-Pouytenga sera bitumée dans 12 mois

Le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré a donné le top de départ des travaux.

Les habitants de Sapaga, Pouytenga, Kalwatenga et communes environnantes se sont mobilisés massivement, hier jeudi 3 octobre 2019 à Pouytenga. Et pour cause, le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, y a donné le top de départ des travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Sapaga-Pouytenga-Kalwatenga (20 km) et de la bretelle d'accès au marché de ladite commune du Centre-Est (2km). Longue de 22 km, ces travaux qui constituent la première phase de la réalisation de la route Sapaga-Boulsa entrent dans le cadre du Programme d'urgence de réhabilitation et de bitumage de tronçons de routes et d'ouvrages de

franchissement. Selon le ministre des Infrastructures, Eric Bougouma, il s'agira pour la Société Naré et frères (SONAF) attributaire du marché de construire une chaussée large de 7m avec deux voies de 3,5 m chacune et des accotements en enduit monocouche de part et d'autre. De plus, a-t-il indiqué, des dalots et des caniveaux seront réalisées le long de la route. La signalisation verticale et horizontale y sera également matérialisée afin d'assurer la sécurité.

### Plus de déviation...

« Nous avons aussi prévu des mesures compensatrices environnementales et

sociales à travers la plantation d'arbres, la remise en état des zones d'emprunt, la sensibilisation aux IST », a indiqué le ministre. Toutes ces réalisations sont prévues pour un délai d'exécution de 12 mois pour un coût de 6 740 152 354 F CFA TTC entièrement financés par le Fonds spécial routier du Burkina. Après cette phase, Eric Bougouma a rassuré que le tronçon Kalwatenga-Boulsa sera construit dès que les travaux du barrage de Sanghin le permettront, car a-t-il soutenu, l'importance de la route Sapaga-Boulsa dans le développement du secteur agro-sylvo-pastorale est indéniable. Aussi, il a informé que sur instruction du

Président du Faso, la déviation envisagée à cause du barrage mais décriée par certains n'est plus d'actualité. « Nos amis chinois ont promis de nous aider en construisant un pont sur le barrage », a-t-il fait savoir. En attendant cela, le maire de Pouytenga, Larba Prosper Yaméogo s'est réjoui du lan-

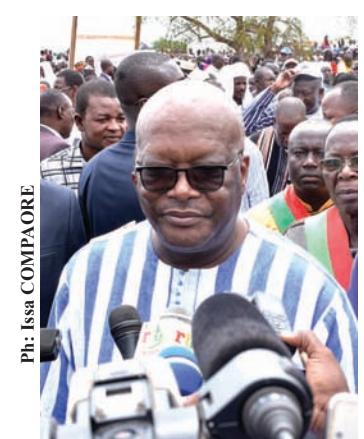
cement des travaux après de « nombreuses promesses politiques non tenues ». A l'écouter, la route en construction boostera l'économie de sa commune qui est une véritable plateforme du commerce international.

✉ Eliane SOME  
elianesome4@gmail.com

### Le chef de l'Etat

#### « Il était temps que cette route soit bitumée »

« Il y a une adéquation entre les attentes de la population et la réalisation du gouvernement. C'est une route qui était attendue. Elle a fait l'objet de plusieurs campagnes politiques et de déclarations. Il était temps qu'elle soit bitumée. Nous allons commencer par le premier tronçon qui part de Sapaga à Kalwatenga. On ne continue pas, car nous avons un barrage qui est celui de Sanghin qui doit couper la voie. Ce barrage dont les travaux vont démarrer bientôt va nous permettre de déterminer la modalité par laquelle nous allons dépasser ce barrage pour arriver à Boulsa. C'était un des obstacles qui voulait qu'on dévie la route mais j'ai demandé à ce qu'on maintienne le projet tel qu'on l'avait initié, quitte à trouver un pont qui nous permette de relier Kalwatenga à Boulsa, de tel sorte que tout le monde



Ph: Issa COMPAORE

soit satisfait. Cette route est importante, car économiquement elle est rentable. De plus, elle permet de désenclaver les zones et de créer des activités connexes au niveau de Pouytenga et ses environs. Je voudrais saluer l'entreprise qui a eu le marché et demandé à ce que les travaux soient réalisés dans les règles de l'art, car le problème n'est pas de bitumer mais de bien le faire, pour que l'infrastructure soit durable ».

Propos recueillis par E.S



Ph: Issa COMPAORE



Le maire de Pouytenga, Larba Prosper Yaméogo, a soutenu que les retombées économiques de la route à bitumée seront énormes.

Le ministre des Infrastructures, Eric Bougouma, a annoncé qu'il y aura bientôt des travaux de réhabilitation du réseau routier dans les 13 régions du pays.



## Installation d'une base militaire française à Djibo

# Le gouvernement dément

**Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Remis Fulgence Dandjinou et celui de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Alkassoum Maïga, ont animé, le jeudi 3 octobre 2019 à Ouagadougou, le traditionnel point de presse du gouvernement.**



Le ministre de la communication, Remis Fulgence Dandjinou, a démenti l'installation d'une base militaire française à Djibo.

« Lorsque que les populations connaissent un tel émoi, sont soumises à une telle violence, on ne peut qu'accepter leur réaction et les appeler à des attitudes moins violentes. On ne peut pas leur en vouloir pour cela, car elles sont choquées et ont besoin que l'Etat soit plus présent à leurs côtés ». Telle est la déclaration du ministre en charge de la communication, Remis Fulgence Dandjinou, au sujet de la manifestation de déplacés, le mercredi 2 octobre dernier à Kongoussi. C'était hier, jeudi 3 octobre 2019 à Ouagadougou, au cours du point de presse où le porte-parole du gouvernement a aussi mentionné que l'ensemble des autorités locales travaillent à renforcer la présence étatique auprès desdites populations. L'objectif final étant le retour des déplacés dans leurs foyers habituels pour une vie normale. Le rapport du REN-LAC a été l'un des points de l'actualité abordé à l'entame des échanges. La publication est saluée par le ministre Dandjinou comme une « *interpellation à améliorer la gouvernance* ». Le gouvernement n'est jamais opposé au traitement judiciaire des cas de malversations financières ou de détournements, a laissé entendre, le porte-parole qui en a voulu pour preuve, entre autres, la plainte du ministère des Finances contre deux agents de la trésorerie

régionale de Bobo-Dioulasso pour malversation. M. Dandjinou a aussi salué la performance de l'athlète burkinabè, Hugues Fabrice Zango, médaillé de bronze aux jeux mondiaux de Doha au Qatar. Il a « *rassuré* » les participants à la 32e édition du Tour du Faso que tout sera mis en œuvre pour que la fête de la petite reine se passe bien. La présence de base militaire française à Djibo a été réfutée par le ministre en charge des relations avec le Parlement. Il a indiqué, au sujet des causes du mouvement d'humeur en perspective à l'aéroport de Ouagadougou, qu'un acteur intervenant dans le projet a manqué d'associer des syndicats, ce qui pose problème. Et de confier que l'Etat n'est pas dans la logique de fermer des aéroports au profit de celui à venir de Donsin. « *Il y a des choix nécessaires de souveraineté à faire. Mais il y a aussi des éléments de rentabilité à prendre en compte pour un aéroport exploité par un opérateur privé* », a-t-il signifié. Concernant le chef de corps de Déodougou relevé de ses fonctions, il a rappelé que la sanction est intervenue à la suite des dysfonctionnements relevant du ressort de l'officier concerné, officier non « *incriminé sur quoi que ce soit par les rapports des forces armées nationales* ». L'enquête étant toujours en cours. Au sujet de la grève « *faisant des*

*morts* » dans les hôpitaux publics, il a dit être surpris d'entendre que les organisations de défense ne se soient pas prononcées. « *Ce qui se passe est extrêmement grave. J'attends leur communiqué sur ces questions* », a-t-il lancé. S'agissant de l'application des dispositions du nouveau Code pénal relatives à la démoralisation des forces de défense et de sécurité, le conférencier a laissé entendre que, réticente au départ, la presse a compris, par la suite, que le texte ne la vise pas. Il a toutefois fait savoir que des actions judiciaires sont en cours contre les auteurs de certaines publications.

### Accroissement de l'offre universitaire en vue

Quant au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Alkassoum Maïga, il est revenu sur les résultats du baccauléat 2019, déplorant le taux national de succès de 36,69%, en baisse par rapport à l'année dernière. Pour l'année académique 2019-2020, l'offre de formation universitaire va s'accroître avec l'ouverture des Centres universitaires (CU) de Ziniaré et de Manga. Cela après l'ouverture des CU de Tenkodogo, de Dori et de Banfora en 2018-2019

et ceux de Gaoua et Kaya en 2017-2018, selon le Pr de sociologie. Cette année académique connaîtra, aux dires de M. Maïga, la transformation des CU de Ouahigouya, de Déodougou et de Fada N'Gourma, chacun en université pleine. L'Université virtuelle, la 8<sup>e</sup> publique du pays, va commencer à fonctionner en 2019-2020 à partir de l'Institut de formation, ouverte à distance en attendant l'achèvement de ses infrastructures et des espaces numériques ouverts. L'autre information livrée à la presse est le résultat du suivi de 114 instituts et universités dont neuf de « *mauvaise qualité* » seront accompagnés pour être redressés, un devant fermé.

« *L'Université de Ouaga II va ouvrir cette année. L'inauguration des locaux aura lieu en novembre* », a rassuré Alkassoum Maïga qui a ajouté que du personnel est déjà recruté pour les nouveaux CU. Les universités privées seront, comme l'an dernier, accompagnées par les enseignants du public autorisés à y enseigner et à participer à leur gestion. L'orientation des étudiants dans le privé, l'octroi à eux de bourses ou de l'aide FONER va se poursuivre, aux dires du ministre Maïga.

► Jean Philibert SOME



Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Alkassoum Maïga, l'Université virtuelle va commencer à fonctionner à partir de cette année 2019-2020 avec un Master en cyber-sécurité.



## Lutte contre les chenilles légionnaires

# L'INERA vérifie la qualité de ses produits

**L'Institut national de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) a effectué une visite guidée (PUCH-PULL) le vendredi 27 septembre 2019, dans les localités de Méguel et de Andemtenga pour s'assurer de la qualité des produits *Bracharia* et *Desmodium* qui luttent contre les chenilles légionnaires et les mauvaises herbes.**



Autorités, agents de l'INERA visitant un champ-école à Méguel.



«Nous ne pouvions pas avoir de bons rendements parce que nos plantes étaient menacées par les chenilles légionnaires». Bougma Kibs Noaga, agriculteur à Méguel».

Pays sahélien et essentiellement agricole, le Burkina Faso reste confronté au défi permanent d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable de sa population. L'analyse du secteur agricole burkinabé fait apparaître des performances relativement insatisfaisantes, avec un taux moyen d'accroissement de 3%, en raison, d'une part, de la faiblesse des rendements de certaines cultures (riz, maïs, niébé, cultures maraîchères...), mais aussi et surtout en raison de la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies ces dernières années, couplée avec la forte

pression parasitaire. En plus de la récurrence des aléas climatiques (inondation, et/ou sécheresse), la pression parasitaire (invasion agricole, oiseaux granivores, chenilles légionnaires...) accentue la vulnérabilité des ménages pauvres. En effet, ces chocs exogènes exacerbent l'effet du changement climatique et réduisent de façon significative la productivité agricole.

### Stopper le phénomène

C'est pourquoi, l'Institut national de l'environnement et de recherche agricole (INERA) a décidé de lutter efficacement contre les che-

nilles légionnaires et des mauvaises plantes notamment le Striga.

Pour ce faire, l'INERA a mis à la disposition de certains agriculteurs dans les localités de Meguet dans la province du Ganzourgou et de Andemtenga dans la province du Kourittenga des produits pour stopper le phénomène. Il s'agit, entre autres, du Bracharia et le Desmodium. Le vendredi 27 septembre 2019, les premiers responsables de l'agriculture des localités concernées ont sillonné des champs où la technologie est expérimentée dans le cadre d'une visite guidée par le Dr Yonli

Gibrille. Au total, deux champs-écoles ont été visités. «Maintenant nous sommes sauvés. On ne pouvait pas avoir de bon rendement parce que nos plantes étaient menacées par les chenilles légionnaires. Nous allons toujours demander des conseils auprès des agents de l'agriculture pour l'utilisation de ces produits», a laissé entendre Bougma Kibs Noaga, un agriculteur de Méguel. Pour Dr Yonli Jibril, agent de l'INERA Kamboinsin, cette visite a pour objectif d'encourager les agriculteurs de la localité. «Il s'agit de renforcer le cadre de concertation entre les par-

naires techniques qui interviennent dans le but de vulgariser la technologie PUCH-PULL auprès des agriculteurs pour lutter contre les ravageurs d'agriculture, en particulier le Striga et les insectes ravageurs comme les chenilles légionnaires», a-t-il précisé. De l'avis du directeur provincial de l'agriculture et des aménagements hydrauliques de Ganzourgou Issouf Ouédraogo, cette visite est bénéfique parce qu'elle a permis de tirer des enseignements aussi bien pour les autorités et partenaires que pour les producteurs.

Amédée W. SILGA



Pour le Dr Djibril Yonli, de l'INERA la visite guidée va permettre aux producteurs de vulgariser cette technologie.



L'INERA a décidé de lutter efficacement contre la chenille légionnaire.



# IGEMA - AFRIQUE

## Burkina Faso

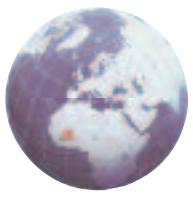
### INSTITUT D'INNOVATION EN GESTION ET MANAGEMENT

*NOS SESSIONS DE FORMATIONS D'OCTOBRE 2019*

*Promouvoir l'Excellence à travers le Développement des Compétences par des Formations adaptées et pratiques.*

N°	Date et lieu	Thème	Public et coût (pédagogique ou avec matériel didactique)
OCTOBRE 2019			
01	Du 07 au 12 octobre 2019 à Dakar	La contribution du juriste et du droit dans l'optimisation de la gouvernance et le management de la performance de l'entreprise	Juristes évoluant dans toutes les sphères de l'entreprise : CA, DG, Département juridique et du contentieux, Direction des ressources humaines, etc 950 000-1 200 000-1 500 000
02	Du 07 au 16 octobre 2019 à LOME	Audit, contrôle de gestion et pratique budgétaire	Contrôleurs de gestion 850 000- 950 000-1 500 000
03	Du 07 au 12 octobre 2019 à LOME	Les exigences de la pratique de l'Assistanat: De la polyvalence à la polycompétence, excellence professionnelle et rédaction des écrits professionnels	- Assistantes de Direction - Secrétaires de Direction 850 000- 950 000-1 500 000
04	Du 14 au 25 octobre 2019 à Abidjan	Gestion des relations sociales, stabilisation du climat et sécurisation des relations de travail	DRII , Chef et personnel du service affaires sociales et relations de travail Personnel du service social, Personnel des comités d'entreprise, des mutuelles d'entreprise 950 000- 1 500 000
05	Du 14 au 25 octobre 2019 à Abidjan	Les écritures de régularisation et élaboration des états financiers dans le cadre du SYSCOIHADA	DFC, Auditeurs, Chefs comptables et Comptables 950 000- 1 200 000-1 500 000
06	Du 21 au 26 octobre 2019 à Bobo	Les outils de détection et de gestion de la fraude en entreprise.	Auditeurs, Inspecteurs, Comptables, Juristes, Managers 600 000- 750 000- 1 300 000
07	21 au 31 octobre 2019 à Bobo	Le recouvrement des créances et gestion des contentieux	Personnel des services de recouvrement et contentieux Juristes d'entreprises 650 000- 750 000
08	21 au 31 octobre 2019 à Bobo	Écritures de régularisation et élaboration des états financiers	DFC, Comptables 600 000- 750 000- 1 300 000
09	Du 21 au 26 octobre à BOBO	Stratégies de dynamisation des comités de santé et sécurité, prévention des risques professionnels et élaboration de la cartographie des risques	Membres des CSST Personnel de service médico-social Partenaires sociaux GRII 500 000-600 000-950 000
10	21 au 31 octobre 2019 à Bobo	Pratique du Secrétariat gestion Electronique du courrier et archivage numérique	Secrétaires Archivistes 600 000 - 850 000- 950 000
11	21 au 30 octobre à CASA	Dématérialisation des marchés publics	PRM ou DCMEF et SPM Tout acteur de la chaîne de passation 1 800 000- 2 000 000- 2 500 000
12	Du 21 octobre au 05 novembre 2019 à Abidjan	Description des postes de travail et pratique de l'évaluation du personnel : Outils et procédures	- GRH - Tout cadre dirigeants et responsable d'encadrement et toute personne ayant un pouvoir d'évaluateur 850 000- 950 000- 1 500 000
13	11 au 20 novembre 2019 à Paris	La gouvernance des organisations, pilotage des performances, stratégies de promotion des rapports CA-DG et prévention des crises	PCA, Administrateurs DG et équipe dirigeantes 1 800 000- ou 2 700 €
14	11 au 20 novembre 2019 à Paris	La pratique de l'audit des comptes, écritures de régularisation et appropriation des normes IFRS	DFC, Auditeurs, Comptables 1 800 000- ou 2 700 €
15	11 au 20 novembre 2019 à Paris	Les clés du succès de l'Assistanat : Comment mieux assister efficacement son Patron et devenir un véritable centre de performance?	Assistants (es), Secrétaires et Attachés (es) de Direction 1 800 000- ou 2 700 €

Siège : Av. de l'Armée cité An III - Immeuble II - 10 B.P. 13886 OUAGADOUGOU 10 Tel : (00226) 25 33 36 34 Fax : 25 30 19 27  
N°RCCM :BF0UA 2005B3219 IFU N° 0000176W E-mail : igema.afrique@fasonet.bf Site web : www.igemafrigue.com  
Représentations : ABIDJAN - ACCRA - BAMAKO- BRAZAVILLE- CASABLANCA- COTONOU- DAKAR - LIBREVILLE -  
LOME- NIAMEY N'Djamena- YAOUNDE- TUNIS



## Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

### AVIS DE VACANCE DE POSTE (CADRE ORGANIQUE) N°: 1902321

Date de publication : 29 septembre 2019

Date limite de dépôt des candidatures : 10 octobre 2019

TITRE FONCTIONNEL : Assistant du Représentant de la FAO (Programme) CLASSE : N-2

UNITÉ ADMINISTRATIVE : Représentation de la FAO au Burkina Faso

LIEU D'AFFECTATION : Ouagadougou - Burkina Faso

TYPE DE REQUISITION NPO - Fonctionnaire National

DURÉE →: Durée déterminée : 2 ans

N° DU POSTE : 0816418

CODE CCGP : 1.A.02

\* Pour les candidats internes de la FAO, la durée de l'engagement sera établie en fonction des politiques en vigueur sur la prolongation des engagements

**Les femmes possédant les qualifications requises sont encouragées à présenter leur candidature. Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité. Le titulaire du poste pourra être réaffecté à d'autres activités en fonction des besoins de l'Organisation.**

#### Cadre organisationnel

L'objectif principal des bureaux de pays de la FAO, qui sont dirigés par un Représentant de la FAO, est d'aider les gouvernements à élaborer des politiques, des programmes et des projets visant à assurer la sécurité alimentaire et de réduire la faim et la malnutrition, pour aider à développer l'agriculture, la pêche et la sylviculture, et d'utiliser leurs ressources environnementales et naturelles d'une manière durable.

Le poste est situé au Burkina Faso.

#### Position hiérarchique

L'assistant du Représentant de la FAO (programme) rend compte au Représentant de la FAO.

#### Domaine de spécialisation

Élaboration du programme, coordination et appui opérationnel tenant compte des connaissances pour ce qui concerne les conditions, la culture, la langue et les institutions locales du pays d'affectation.

#### Résultats essentiels

Coordination efficace et efficiente et fourniture du soutien technique et opérationnel aux activités des programmes et projets du Bureau du représentant de la FAO.

#### Fonctions essentielles :

• Le titulaire du poste collabore avec le Représentant de la FAO pour assurer la liaison et coopérer avec les autorités gouvernementales et les institutions nationales et internationales dans les domaines d'activité de la FAO dans le pays ainsi que pour entretenir des liens avec d'autres institutions des Nations Unies;

• promeut l'image de la FAO en diffusant de l'information sur le mandat, les programmes, les priorités et activités nationales de l'Organisation, y compris la création et la maintenance d'outils de communication (par exemple, sites web, communiqués de presse et publications) et collabore à la mise en œuvre des cadres réglementaires de la FAO (par exemple, Codex Alimentarius, Code de conduite pour une pêche responsable, etc.) dans le pays;

• coordonne la collecte, le regroupement et la gestion des données nationales sur la production vivrière et végétale, l'élevage, les forêts et les pêches, y compris des informations sur l'aide extérieure dans les systèmes de la FAO et prend part au suivi des changements dans les politiques nationales affectant le secteur agricole;

• participe à la production de documents techniques, de documents économiques et d'études sur les politiques ainsi qu'à l'élaboration de cadres de développement au niveau des pays, par exemple les cadres de programmation par pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD);

• Participe à l'identification, à la formulation et à la préparation de propositions de programmes et projets; suit et analyse l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme ou projet afin de garantir que toutes les activités opérationnelles sont réalisées conformément au plan de travail et au document de projet; si nécessaire, propose des mesures correctives afin de surmonter les contraintes opérationnelles;

• Met au courant, forme et encadre les membres du personnel de niveau inférieur affectés au programme concernant tous les aspects du travail; veille au respect des procédures et des exigences des tâches ainsi qu'à la précision et à la diligence du travail accompli;

• S'acquitte d'autres tâches connexes selon les besoins.

#### LES CANDIDATS SERONT SÉLECTIONNÉS EN FONCTION DES CRITÈRES SUIVANTS:

##### Conditions minimales à remplir

- Être ressortissant du pays d'affectation
- Diplôme universitaire de niveau supérieur en agriculture, économie agricole, sciences forestières, sciences halieutiques, ou dans un domaine en rapport avec les activités de l'Organisation
- Deux ans d'expérience pertinente du développement agricole et/ou de l'exécution de projets dans l'un des domaines d'activité de la FAO dans le pays
- Connaissance courante (niveau C) du Français
- Connaissance courante de la langue locale (si autre qu'anglais, espagnol, français, arabe, chinois ou russe)
- Connaissance moyenne (niveau B) de l'anglais

##### Compétences générales

- Être axé sur les résultats
- Esprit d'équipe
- Communiquer
- Établir des relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

##### Qualifications techniques

- Une expérience dans plusieurs lieux d'affectation ou dans plusieurs domaines d'activité, en particulier sur le terrain, est souhaitable
- Étendue et pertinence de l'expérience de l'élaboration et de la gestion des programmes et projets.
- Compréhension de l'objectif et des fonctions des programmes techniques, des directives opérationnelles et des procédures de gestion des projets et programmes, de préférence celles adoptées par les Nations Unies ou la FAO.
- Étendue et pertinence de l'expérience dans le domaine de l'analyse des politiques en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural, OU étendue et pertinence de l'expérience de la collecte de données nationales sur la production vivrière et végétale, l'élevage, les forêts et les pêches.
- Étendue et pertinence de l'expérience de l'identification, de la formulation et de la préparation de propositions de programmes et projets ainsi que de la mise en œuvre, du suivi et de la révision des programmes et projets.

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO  
Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Les assistants de représentant de la FAO se verront proposer, pour la ou les périodes que l'Organisation fixera, un contrat de durée déterminée dont la date d'échéance sera indiquée dans la lettre de nomination ou la lettre de prolongation. En tout état de cause, la durée totale de service ne pourra dépasser cinq ans. Les nominations, y compris les prolongations, ne comportent aucune attente de renouvellement éventuel du contrat ni de sa conversion en un autre type de nomination. Les titulaires peuvent néanmoins se porter candidat à d'autres postes au sein de l'Organisation.
- Les candidats doivent posséder une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels de traitement de textes.
- Les candidatures feront l'objet d'un premier tri sur la base des renseignements indiqués dans le formulaire en ligne (iRecruitment) (voir la section ci-après « Comment présenter sa candidature »). Il est fortement recommandé aux candidats de s'assurer que les renseignements indiqués sont exacts et complets, notamment en ce qui concerne les emplois occupés, les diplômes et les connaissances linguistiques.
- Prière de noter que la FAO ne prend en considération que les titres universitaires et diplômes délivrés par un établissement reconnu figurant sur la liste de l'Association internationale des Universités/UNESCO.
- Des postes analogues de la même classe pourront être pourvus au moyen du présent avis de vacance et les candidats retenus pourront être inscrits dans le fichier de candidats de la FAO pendant une période de deux ans.
- Il pourra être demandé aux candidats de fournir des évaluations de leurs résultats professionnels.

#### RÉMUNÉRATION

L'Organisation offre des conditions compétitives de rémunération et d'avantages connexes (traitement et indemnités). Pour tout renseignement sur les traitements, indemnités et autres prestations relevant du régime commun des Nations Unies, voir: [http://www.un.org/Depts/OHRM/salaries\\_allowances/salary.htm](http://www.un.org/Depts/OHRM/salaries_allowances/salary.htm)

#### COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne que vous trouverez sur le site iRecruitment <http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/fr/>. Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire de iRecruitment seront prises en considération.

Il est demandé aux candidats de joindre une lettre de motivation au formulaire en ligne. Les avis de vacance de poste seront retirés du site iRecruitment à 23 h 59 (heure d'Europe centrale) le jour de la date limite de dépôt des candidatures. Les candidats sont encouragés à enregistrer leur candidature en prévoyant un délai suffisant avant la date limite.

Pour toute question ou toute demande d'aide, s'adresser à: [iRecruitment@fao.org](mailto:iRecruitment@fao.org)

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR

Dauda SAU

Représentant de la FAO au Burkina Faso



## Recrutement de (05) cadres de banque

Le cabinet conseil COGENT ICG recherche pour le compte d'une Institution Financière de la place, des candidatures pour le recrutement decinq (05) chargés de clientèle senior.

### 1- Profil des candidats

- Être d'un BAC+4 (Maitrise, Master I, ...) en économie, gestion, contrôle-audit-comptabilité, ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de trois (3) à cinq (5) ans de préférence dans le domaine de la banque ayant occupé des postes similaires ;
- Avoir une bonne connaissance de la dynamique des marchés financiers et monétaires, des instruments financiers, des opérations de change et de risque associés ;
- Être apte à élaborer des rapports clairs, concis et précis et des notes de travail spécialisées sur des questions financières, monétaires et comptables ;
- Aptitude à superviser et diriger une équipe de professionnels.

### 2- Exigences du poste

- Avoir une bonne connaissance du logiciel bancaire DELTA ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word, Access et Power Point) ;
- Avoir une excellente capacité à communiquer en français (la maîtrise de l'anglais est souhaitable) ;
- Parler couramment le moré, la connaissance de la langue Dioula est souhaitable ;
- Avoir une bonne connaissance des opérations bancaires et une bonne connaissance du marché burkinabé.

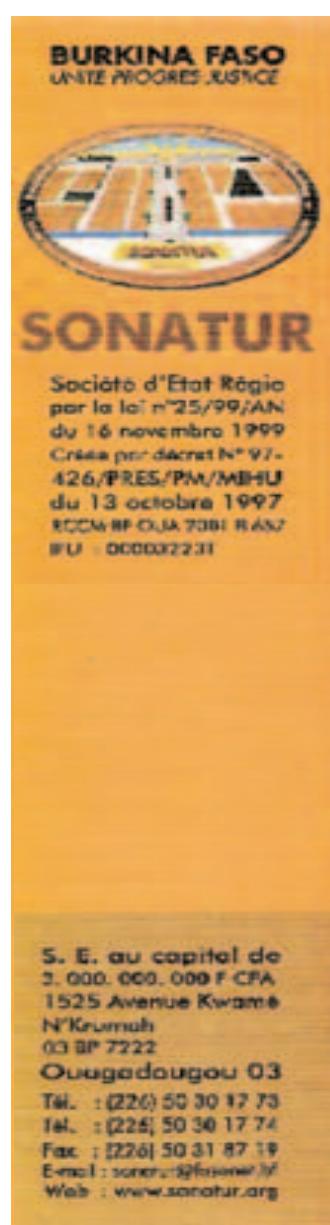
### 3- Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite adressée à l'Administrateur Directeur Général du cabinet Conseil Cogent ICG
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae détaillé et signé
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif
- Un certificat de nationalité
- Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Les copies certifiées des diplômes et attestations de travail
- Les références des personnes à contacter ou toutes pièces pouvant justifier l'aptitude et l'expérience du candidat.

### 4- Dépôt des dossiers

Les personnes intéressées par cette offre devront déposer leur dossier du 07 au 14 octobre 2019 de 8h à 15h au Cabinet Conseil COGENT ICG sis à Zogona Av. Babanguida non loin de Marina Déco.  
Tel. : 25 36 06 56.

**NB : Seuls les candidats retenus seront contactés. Les dossiers reçus ne seront pas restitués.**



Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) rappelle **aux attributaires des parcelles du site de Bobo 2010 suite à la vente effectuée courant avril 2019**, que le délai qui leur avait été accordé pour le paiement de la totalité du coût desdites parcelles **arrive à échéance le 31 octobre 2019**. Par conséquent, il invite les bénéficiaires à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le respect strict des délais impartis ; aucune prorogation de délai ne sera accordée. Les parcelles des clients défaillants feront l'objet de retrait immédiat et réattribuées à ceux de la liste d'attente conformément aux dispositions précédemment annoncées.

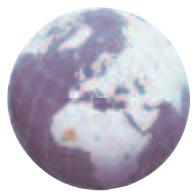
Par ailleurs, les clients ayant effectués des versements directs en banque sont priés de bien vouloir se présenter à la SONATUR munis des reçus de versement pour la mise à jour de leurs dossiers avant le 31 octobre 2019 faute de quoi, la SONATUR se désengage de toute responsabilité quant au retrait des parcelles pour défaut de paiement.

Pour tout renseignement, contacter le Service Recouvrement au **25 40 14 95** ou au **25 30 17 73 / 74**, ou encore au **70 20 00 62**

*\*La SONATUR, bâtir dans un cadre agréable*

Le Directeur Général/Pi

Caroline Jeanne Françoise  
TIENDREBEOGO / NAMOANO  
Chevalier de l'Ordre National



## COMMUNIQUE DU PROGRAMME DES OBSEQUES DE L'EMERITE LIONS NORBERT BATIONO

Suite à la disparition du Past Président du Conseil des Gouverneurs, GMT Area Leader, Ambassadeur de bonne volonté du Lions clubs international, notre Norbert Bationo, décédé le vendredi 20 Septembre 2019, le Gouverneur du District 403A3, Dieu-Donné Hubert Millogo, porte à la connaissance des Lions du Burkina Faso et le grand public, le programme des obsèques ainsi qu'il suit :

**PROGRAMME DES OBSEQUES DU  
PPCG NORBERT BATIONO**  
24 MARS 1948 - 20 SEPTEMBRE 2019

ACTIVITÉS	LIEUX
VEILLÉE DE PRIÈRE	DOMICILE À PAGLAYIRI
SOIRÉE D'HOMMAGE	CENTRE CARDINAL PAUL ZOUNGRANA
LEVÉE DU CORPS	CHU BOGODOGO
PROCESSION D'AUREVOIR	SIÈGE DU GOUVERNORAT
ESCALE AU DOMICILE DU DÉFUNT APRÈS LA PROCESSION D'AU REVOIR	TRAJET 1200 LGTS PAGLAYIRI
TRANSFERT DU CORPS	OUAGA-KYON (15KM DE RÉO, PROVINCE DU SANGHÉ)
VEILLÉE DE PRIÈRE	DOMICILE FAMILIAL À KYON (15KM DE RÉO)
ABSOLUE	ÉGLISE DE KYON
INHUMATION	KYON

Le programme détaillé par jour :

- 03 OCTOBRE : 20H
- 04 OCTOBRE : 20H
- 05 OCTOBRE : 10H
- 06 OCTOBRE : 11H - 13H
- 07 OCTOBRE : 11H - 13H
- 08 OCTOBRE : 10H
- 09 OCTOBRE : 20H
- 10 OCTOBRE : 12H
- 11 OCTOBRE : 14H

*Repose en paix Lions émérite...*

Lions Clubs International  
District Multiple 403  
**DISTRICT 403 A3**

Le Gouverneur rappelle aux amis que pour la journée particulière d'hommage du samedi 05 Octobre 2019, le dress code est la tenue intégrale Lions. Main dans la main, servons passionnément !



CAISSE NATIONALE  
DE SECURITE SOCIALE  
Siège social : Ouagadougou 01 BP 562  
Tél : 25 30 60 78 à 81  
[www.cnssbf.org](http://www.cnssbf.org)  
E-mail : [cnss@cnss.bf](mailto:cnss@cnss.bf)

## COMMUNIQUE

Le Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) porte à la connaissance des employeurs que les dates limites de paiement des cotisations sociales et de production des déclarations récapitulatives des salaires des périodes de **septembre 2019** et du **troisième trimestre 2019** s'établissent comme suit :

- **15 octobre 2019** pour les cotisants mensuels,
- **31 octobre 2019** pour les cotisants trimestriels.

Par conséquent, il les invite au respect de ces dates afin d'éviter tout désagrément que constituent les majorations de retard.

Il sait compter sur les uns et les autres pour l'accomplissement de leurs obligations sociales vis-à-vis de leurs travailleurs.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, les Vertus de la Solidarité.

Le Directeur général  
Lassané SAVADOGO



E-mail : [radiodauphinhf@gmail.com](mailto:radiodauphinhf@gmail.com)

Site web : [www.radiodauphin.bf](http://www.radiodauphin.bf)

Facebook: Dauphin Koupela

**DAUPHIN f.m**  
**90.6 f.m**

BP : 001 KOUPELA  
Télé : 24 78 62 03  
Rense : 38 78 38 38

Tel. : 77 80 74 74

70 60 74 74

78 60 74 74

*La trompette du développement  
de proximité*

CNSS N° employeur: 1256520B RADIO DAUPHIN  
N° - CP : folio 13 000 Coris : 026024624101 45  
BOA : 005096440005 53



## AVIS A NOTRE AIMABLE CLIENTELE

IB bank informe son aimable clientèle qu'en raison de la mise en production de son nouveau Système d'Information Bancaire, **les guichets et les GAB de la banque seront fermés le vendredi 04 Octobre 2019 à partir de 14h00, jusqu'au dimanche 06 Octobre 2019.**

La réouverture interviendra à partir du lundi 07 Octobre 2019 suivant les horaires habituels de service.

La Direction Générale s'excuse par avance des désagréments que cette limitation temporaire des services pourrait occasionner.

**IB bank, partenaire de votre succès.**

## PROJET DE SERVICES D'APPUI SUR LE TERRAIN (PSAT)

### APPEL A PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN/E ADMINISTRATEUR /ADMINISTRATRICE (CONSULTANT/E) CHARGE/E D'APPUYER LA COORDINATION SECTORIELLE EDUCATION ET FORMATION AU BURKINA FASO

Le Projet de Services et d'Appui Terrain Burkina-Bénin (PSAT) est une structure de prestation de services qui apporte un appui technique, administratif et logistique à la coopération canadienne au Burkina Faso et au Bénin dans la délivrance de ses projets et programmes avec ces deux pays.

En vue de l'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durable et du Plan National de Développement Economique et Social, le Burkina Faso s'est doté d'une Politique sectorielle Éducation et Formation (PSEF). La PSEF est opérationnalisée à travers des référentiels sous sectoriels dont le Pro-gramme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB). Les appuis financiers au sec-teur de l'éducation se font par plusieurs partenaires intervenant selon des modalités financières va-riées. Le dialogue autour du secteur est balisé par le Cadre Partenarial (CP) Education et Formation, qui définit les modalités de concertation et de dialogue des partenaires du secteur avec le Gouvernement.

Le CP prévoit la désignation d'un Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), chargé, en tant que Représentant de l'ensemble des partenaires signataires du CP : (i) d'assurer l'interface entre les PTFs et le Gouvernement ; (ii) de conduire le dialogue avec le Gouvernement sur le développement dans le secteur en concertation avec les autres partenaires, et (iii) d'entreprendre toute initiative susceptible de renforcer l'harmonisation, la coordination des procédures et le partenariat entre les PTFs dans le cadre de la mise en œuvre du PSEF/PDSEB. Il appuie, en outre, le Gouvernement dans la coordination de la mise en œuvre du PSEF/PDSEB.

La Coopération Canadienne est appelée à assumer ce rôle à partir de 1er octobre 2019. Afin de lui permettre d'assumer les charges dévolues au Chef de file du cadre partenarial pour la durée de son mandat, la Coopération Canadienne a requis le PSAT de lui fournir les services d'un/e Consultant/e capable d'assurer l'administration du Secrétariat du Chef de file, et agir en tant que facilitateur entre les par-ties en vue : (i) d'assurer la coordination des activités et la concertation

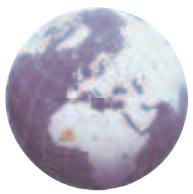
entre les PTFs eux-mêmes et (ii) entre les PTFs et le MENAPLN, ainsi que les autres ministères partenaires. Le but de la prestation est d'assurer une meilleure harmonisation des interventions dans le secteur et une meilleure atteinte des résultats de l'éducation nationale.

Les services du (de la) consultant(e) sont requis pour une année renouvelable selon les performances, entre octobre 2019 et octobre 2020. Le niveau d'effort est estimé à 20 jours en moyenne par mois, soit un total annuel maximum de 220 jours.

Le présent appel concerne les consultant(e)s, titulaires d'un diplôme d'études supérieures (bac+5) en Sciences sociales ou équivalent. Ils (elles) devront justifier :

- D'au moins 7 années d'expérience, en tant qu'expert technique et/ou conseiller, dans la planifica-tion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes ou projets en éducation ;
- D'une bonne expérience dans la Coordination et/ou le dialogue entre le Gouvernement et les PTFs et une bonne connaissance des PTFs du secteur de l'éducation et de la formation ;
- D'une bonne connaissance des engagements internationaux pour l'efficacité de l'aide ;
- D'une maîtrise du système éducatif Burkinabè et du PSEF de façon plus spécifique ;
- D'une bonne connaissance des questions d'égalité entre les sexes ; etc.

Les expert(e)s remplissant les exigences du mandat et désireux(es) de postuler à cette mission sont invité(e)s à demander les TDR détaillés et le dossier de demande de propositions par courriel aux adresses [rrankoande@psatbfbenin.org](mailto:rrankoande@psatbfbenin.org) et [scoulibaly@psatbfbenin.org](mailto:scoulibaly@psatbfbenin.org). Ils/elles devraient informer le PSAT par mail, au plus tard le 24 octobre 2019, s'ils/elles comptent soumettre une proposition. Les propositions d'offres devront parvenir au PSAT au plus tard le 02 Novembre 2019.



## Communiqué de remerciements

Le 26 août 2019, Amidou SAVADOGO, précédemment Directeur général des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'irrigation a été arraché à l'affection des siens. La dépouille mortelle a été rapatriée du Royaume du Maroc, s'en sont suivis l'inhumation le 29 août au cimetière de Toudoubweogo à Ouagadougou et un doa pour le repos de son âme le jeudi 5 septembre.

**La grande famille SAVADOGO**  
à Narabdeganga/ Kalsaka  
dans la province du Yatenga,  
Ouagadougou, Bobo-Dioulasso  
et en République de Côte d'Ivoire;

**Les familles alliées**, Zida à Watinoma et Barry à Béma;

Très touchées par les nombreuses marques de compassion et de solidarité dont elles ont été l'objet lors de ces douloureuses épreuves

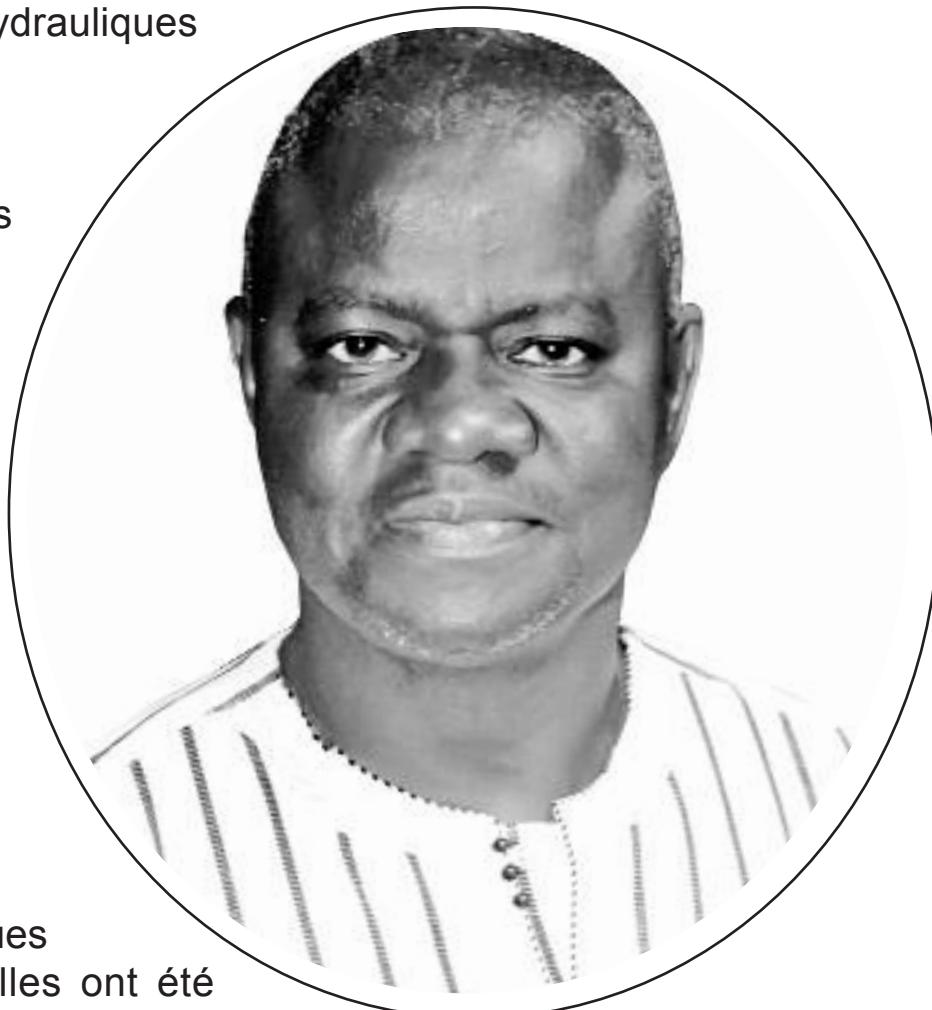
Adressent leurs sincères remerciements et leur profonde reconnaissance à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, les ont assistées.

Leur reconnaissance va particulièrement :

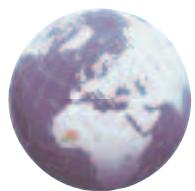
- aux jeunes et aux voisins de la famille à Toukin
- à l'imam Kouanda de la mosquée de Toukin et sa suite
- aux amis et connaissances
- aux promotionnaires du défunt du lycée Moderne de Daoukro en République de Côte d'Ivoire
- aux représentants des organisations paysannes de la vallée du Sourou
- à Monsieur Aly Ouédraogo à Rabat
- à Monsieur le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles et son personnel
- à Monsieur le ministre de l'Eau et de l'Assainissement et son personnel
- à Son Excellence Monsieur l'ambassadeur du Burkina Faso en Arabie Saoudite et son personnel
- à Son Excellence Monsieur l'ambassadeur du Burkina Faso au Maroc et son personnel

Elles s'excusent de ne pouvoir citer l'ensemble des noms.

Qu'Allah le Tout puissant, récompense chacun au centuple de ses bienfaits.



Que son âme repose en paix !



AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI  
.....  
DIRECTION GENERALE  
.....  
DIRECTION REGIONALE DES CASCADES  
.....



BURKINA FASO  
Unité – Progrès – Justice

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), recherche des candidatures des deux sexes, pour le recrutement d'un(e) secrétaire comptable pour le compte d'un établissement public de l'Etat (EPE) disposant d'une agence régionale à Banfora dans la Région des Cascades.

### 1. Description du poste

Placé(e) sous la responsabilité du chef d'agence régionale de ladite EPE, il/elle aura pour tâches :

#### 1.1 .secrétariat

- l'accueil des visiteurs et la gestion de l'agenda du chef d'agence ;
- la gestion des lignes téléphoniques, du fax ;
- la saisie des documents ;
- la gestion du courrier ;
- le classement et l'archivage des documents ;
- l'appui à l'organisation des missions du chef d'agence et des partenaires dans le cadre des activités de l'agence.

#### 1.2. Comptabilité

- la gestion de la caisse de menues dépenses ;
- la collecte et l'édition des documents de synthèses

concernant les informations financières de l'agence ;  

- la gestion et le suivi des ordres de mission ;
- l'exécution de toute autre tâche en lien avec ses attributions qui lui serait confiée par le supérieur hiérarchique.

#### 2. Conditions requises

- ❖ Etre âgé(e) de 18 ans au moins et de 37 ans au plus au 31/12/2019 ;
- ❖ Etre titulaire du diplôme de BAC G2 ou de tout autre diplôme équivalent ;
- ❖ Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience professionnelle pertinente en financement ;
- ❖ Avoir de bonnes connaissances en secrétariat et maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- ❖ Maîtriser les logiciels de comptabilité et de gestion ;
- ❖ Etre méthodique, ordonné(e) et capable de travailler sous pression ;
- ❖ Etre intègre et rigoureux ;
- ❖ Etre immédiatement disponible.

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi et ayant leur carte de demandeur d'emploi à jour

sont invitées à déposer à la Direction Régionale de l'ANPE des cascades du lundi 23 septembre au vendredi 04 octobre 2019 de 8 heures à 15 heures, un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

Une chemise cartonnée avec le nom et prénom du /de la candidat (e)contenant :

- un curriculum vitae détaillé, daté et signé du / de la candidat (e) ;
- une lettre de motivation datée et signée de la candidate adressée au Directeur Général de l'EPE;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- une copie des documents attestant l'expérience professionnelle ;
- une copie simple de la carte de demandeur d'emploi.

En cas d'admission, les dossiers seront complétés par :

- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois,
- un certificat de nationalité Burkinabè,
- un certificat de visite et contre-visite datant de moins de trois (03) mois, prouvant l'aptitude de la candidate à occuper le poste.

L'engagement définitif sera effectif après une période d'essai concluant de deux (2) mois.

#### 3. Procédure de recrutement

Une présélection sur dossier. Seul les candidats (es) présélectionnés (es) seront appelés à prendre part à l'entretien d'embauche.

P. Le Directeur Général et P/D  
Le Secrétaire Général par intérim  
Seni SANOGO

## REMERCIEMENTS ET FAIRE-PART

"Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, meurt, mais il vit."

**Les grandes familles BICABA, BONZI, BONI à Ouakara, Dora, Bwan, Kéra, Déougou, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Abuja, France ;**

Les familles alliées et amies : BICABA, SAMA, TUINA, KIENOU, KOULIBALY, TAMINI, COULIBALY, KOHOUN, DAYO, KOUMBIA, DOMBOUE, BASSONO, OUEDRAOGO, OUARE, ILBOUDO, TOE, TRAORE, KAN, KONDE à Ouakara, Passakongo, Orowé Tansila, Toussiana, Yaho, Tankuy, Bondoukuy, Noakuy, Lékuy, Déougou, Bobo-Dioulasso, Bongnolo, Koumbia et Ouagadougou ;

#### Les enfants :

SAMA/ BICABA Mireille Adeline et époux ;BICABA Yves Armand T et épouse ;KIENOU/ BICABA Francine Marie Yvette et époux ;KOULIBALY/ BICABA Sylvie Samouhan et époux ;

Les petits enfants : Cédric Lionel, Flora Leslie, Astride Aurore, Roxane Andréanie, Carole Bénédicte, Dylan Steven, Ethan Noah, Shanelle Divine, Carla, Yoann Maël, Melvinn Céleste ;

Ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur fille, sœur, tante, épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

**BICABA Marie Philomène,  
Secrétaire de Direction la retraite  
Le Mercredi 28 août 2019 Ouagadougou  
L'enterrement a eu lieu le samedi 31 août 2019 Ouakara, son**



Elles réitèrent leurs sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont manifesté leurs soutiens moral, matériel et financier lors de ce douloureux évènement. Elles se gardent de citer des noms de peur d'en oublier.

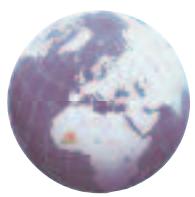
Toutefois, elles remercient particulièrement :

- Son Excellence Monsieur Alpha BARRY, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Son Excellence Monsieur Paul Robert TIENDREBEOGO, Ministre de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Etranger ;
- Toute la hiérarchie des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Etranger (anciens Ministres, Secrétaires Généraux, Ambassadeurs, Directeurs Généraux, Directeurs et Chefs de services) ;
- le personnel des Ministères des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Etranger ;
- Monsieur l'Ambassadeur et l'ensemble du personnel de l'Ambassade du Burkina Faso à Abuja ;

- le Syndicat Autonome des Agents du Ministère des Affaires Etrangères (SAAE)
- la Direction Générale de la Société Générale Burkina Faso (SGBF) et l'ensemble du personnel ;
- la Direction Générale de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFPM) et l'ensemble du personnel ;
- les anciens collègues de l'Ambassade du Canada au Burkina Faso ;
- la communauté Bwa à Ouagadougou ;
- les CCB Saint Joseph de Wemtenga et Saint Raphaël Archange de Kosyam ;
- les voisins de Wemtenga, Somgandé, Kosyam et Kalgondin ;
- l'Association Benguia des femmes Bobo ;
- les amis et connaissances ;
- le personnel soignant de l'hôpital de Bogodogo ;
- les prêtres et la chorale de Ouakara.

Que le Seigneur rende à chacun au centuple ses bienfaits.

PAIX A SON ÂME



## OUVERTURE DE POSTE

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire, neutre, impartiale et indépendante ayant pour mission de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés ou d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR recrute pour sa mission de Ouagadougou un/une :

### un/une ICT Specialist (Technicien en TIC)

#### Profil requis :

- Brevet de Technicien Supérieur dans le domaine de ICT (Électronique, Télécommunications, Informatiques, Radio)
- Minimum 2 années d'expérience en dépannage/support aux clients dans un domaine du catalogue de services TIC (p.ex. services sur le lieu de travail, télécommunications, informatique, help desk, etc.).
- 1 an d'expérience en gestion des personnes serait un atout important ;
- Excellent niveau de français oral et écrit y compris vocabulaire spécifique (politique, technique etc.), bonnes connaissances en anglais oral et écrit
- Disponibilité à travailler sur le terrain et dans des conditions de sécurité volatile
- Bonnes compétences en informatique et bonnes connaissances des télécommunications
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacité à travailler sous pression, de manière autonome,
- Capacité à travailler au sein d'une équipe multiculturelle
- Discréption, loyauté, intégrité, rigueur et flexibilité
- Ne pas avoir d'engagements extérieurs/personnels incompatibles avec une organisation humanitaire neutre.
- Disponibilité à travailler et voyager sur l'ensemble du territoire burkinabé et si nécessaire à l'étranger
- Expérience dans une organisation humanitaire ou non gouvernementale serait un atout.

#### Responsabilités générales

Le/La spécialiste TIC 1 met en place et gère une infrastructure informatique et de communication de petite échelle, supervisé-e en interne ou à distance

par un-e supérieur-e hiérarchique qualifié-e. Assure le service sur le lieu de travail et apporte l'assistance de premier niveau aux utilisateurs.

- Installe, entretient, répare et gère l'équipement TIC conformément aux normes du CICR.
- Donne aux utilisateurs finaux toutes les informations nécessaires sur les systèmes informatiques standard (matériel et/ou logiciels), fournit des conseils et une assistance technique pour tout ce qui a trait aux équipements informatiques et à leur utilisation et, au besoin, assure une assistance à distance.
- Assure l'inventaire par la tenue de bases de données et des contrôles physiques réguliers ; gère les stocks.
- Attribue les équipements de façon efficace en tenant compte des besoins des utilisateurs et des politiques du CICR.
- Tient un registre des équipements fournis, assure l'acheminement des équipements et suit les envois à destination et en provenance d'autres sites du CICR.
- S'occupe des commandes de composants, équipements et outils, sur le plan local ou à Genève, dans le respect des procédures en vigueur et en collaboration avec les services chargés de l'administration et de la logistique.
- Gère les relations avec le fournisseur de services Internet concernant les tarifs, le niveau de service, etc., en collaboration avec le service chargé de l'administration.
- Tient la documentation technique à jour pour toutes les installations informatiques.

Nous prions les personnes ayant l'expérience et le profil requis, de bien vouloir soumettre leur dossier de candidature (CV actualisé, lettre de motivation mentionnant la prétention salariale, copies des diplômes et certificats de travail) à l'adresse [oug\\_recruitment\\_services@icrc.org](mailto:oug_recruitment_services@icrc.org) au plus tard le 15 octobre 2019, sous la référence ICT Specialist OUG 2019.

Les dossiers ne correspondant pas au profil requis ne seront pas pris en considération, ni renvoyés au candidat. Veuillez prendre note qu'aucun frais ne sera demandé, à quelque étape que ce soit du processus de recrutement.



## OUVERTURE DE POSTE

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire, neutre, impartiale et indépendante ayant pour mission de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés ou d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR recrute pour sa mission de Ouagadougou un/une :

### un/une ICT Specialist (Ingénieur-e en TIC)

#### Profil requis :

- Institut technique ou un diplôme Universitaire dans le domaine de ICT (Électronique, Télécommunications, Informatiques, Radio)
- 3 à 4 ans d'expérience en dépannage/support aux clients dans un domaine du catalogue des services TIC (par exemple, services sur le lieu de travail, télécommunications, informatique, service d'assistance, etc.) ;
- 1 an d'expérience en gestion des personnes serait un atout important ;
- Excellent niveau de français oral et écrit y compris vocabulaire spécifique (politique, technique etc.), bonnes connaissances en anglais oral et écrit
- Disponibilité à travailler sur le terrain et dans des conditions de sécurité volatile
- Excellentes compétences en informatique et excellente connaissance des télécommunications
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacité à travailler sous pression, de manière autonome,
- Capacité à travailler au sein d'une équipe multiculturelle
- Discréption, loyauté, intégrité, rigueur et flexibilité
- Ne pas avoir d'engagements extérieurs/personnels incompatibles avec une organisation humanitaire neutre.
- Disponibilité à travailler et voyager sur l'ensemble du territoire burkinabé et si nécessaire à l'étranger
- Expérience dans une organisation humanitaire ou non gouvernementale sera un atout.

#### Responsabilités générales

La spécialiste TIC 2 gère et organise l'ensemble des systèmes et services TIC de son lieu d'affection.

Il assiste le responsable TIC dans la conception et l'installation de l'infrastructure TIC.

Il participe à la mise en œuvre de projets TIC à Ouagadougou

Gère l'installation correcte des infrastructures informatiques et de télécommunication dans les camions et les véhicules et répond à tous les changements et problèmes sur les mobiles.

• S'assure que l'inventaire des TIC est mis à jour régulièrement et maintient des niveaux de stocks adéquats.

• S'assure que les politiques et procédures mondiales / nationales sont mises en œuvre et suivies.

• Informe, conseille et forme les utilisateurs finaux sur les systèmes TIC du CICR.

• S'assure que le budget annuel des TIC est exécuté conformément à la procédure établie.

• Peut être appelé à gérer et former des équipes ICT.

• Participe à la communication relative aux services ICT avec la ligne hiérarchique et fonctionnelle (ICT)

• Contribue activement au rapport trimestriel ICT

• Est en charge du Help Desk et fournit un support de niveau 2 et de niveau 1

• Répond aux tickets lui attribué ou escaladés par le « régional monitoring » concernant le WAN OBS

• Est responsable du bon fonctionnement des systèmes ICT de Ouagadougou et du site terrain, et assure que les utilisateurs soient tenus au courant sur la disponibilité des services ICT

• Est responsable du dépannage et la maintenance des infrastructures ICT existantes en respectant les règles définies au CICR

• Offre des statistiques et rapporte sur les activités du service Help Desk.

• Est en charge du suivi des problèmes, des changements et des réparations concernant les infrastructures et équipements ICT et contribue activement à la gestion de nouveaux projets d'infrastructures ICT à OUG en accord avec le coordinateur ICT et la direction à OUG.

• Installer, programmer, adapter et entretenir tout l'équipement professionnel de télécommunication / radio du CICR dans les véhicules et camions (HF, VHF, UHF, modems, antennes, câblage) en respectant les normes et procédures internes.

• Installer, programmer, adapter et entretenir tout l'équipement téléphonique professionnel du CICR, y compris Unified Communicator (téléphones satellites, tableaux de distribution, appareils sans fil, téléphones, passerelles GSM), en respectant les normes et procédures internes.

• Participe au maintien d'un bon réseau d'interlocuteurs externes dans le domaine de fourniture de services et matériels ICT

Nous prions les personnes ayant l'expérience et le profil requis, de bien vouloir soumettre leur dossier de candidature (CV actualisé, lettre de motivation mentionnant la prétention salariale, copies des diplômes et certificats de travail) à l'adresse [oug\\_recruitment\\_services@icrc.org](mailto:oug_recruitment_services@icrc.org) au plus tard le 15 octobre 2019, sous la référence ICT Specialist 2019.

Les dossiers ne correspondant pas au profil requis ne seront pas pris en considération, ni renvoyés au candidat. Veuillez prendre note qu'aucun frais ne sera demandé, à quelque étape que ce soit du processus de recrutement.



## OUVERTURE DE POSTE

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire, neutre, impartiale et indépendante ayant pour mission de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés ou d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR recrute pour sa mission de Ouagadougou un/une :

### Un/une Opérateur/trice Radio

#### Profil requis :

- Diplôme universitaire (BAC + 2), en télécommunication, électronique ou informatique ;
- 4 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire
- Bonne maîtrise (orale et écrite) de l'anglais et / ou du français ;
- Bonnes connaissances en informatique ; Bonne connaissance du pays et de la topographie locale ;
- Une expérience précédente auprès du CICR constituerait un avantage ;
- Sens de l'organisation, des responsabilités et des priorités ;
- Capacité d'analyse, personne méthodique et rigoureuse.
- Disponibilité à travailler et voyager sur l'ensemble du territoire burkinabé et si nécessaire à l'étranger.

#### Responsabilités générales

- Suit les activités de communication et de transmission via les équipements de télécommunication
- Assure un contact permanent avec les personnes qui se déplacent sur le terrain et prend toutes les mesures énoncées dans les règles de sécurité et les directives internes
- Assure de façon proactive le flux d'information

concernant les questions de sécurité.

- Actualise le registre des mouvements sur le terrain, des messages transmis, etc.
- Lorsqu'il y a lieu, tient des séances d'information sur les questions touchant aux communications radio
- Gestion des communications à la radio room
- Suivi des équipes en mission
- Assurance du flux des informations concernant la sécurité
- Connaître la situation sécuritaire et les actions à prendre en cas d'appels d'urgence où de détérioration de la sécurité
- Permanence radio room de 24h/24, 7J/7 en rotation
- Formation et conseil aux utilisateurs et collègues
- Surveillance du bon fonctionnement de la radio room
- Assurer la réception téléphonique des jours fériés et week-end
- Gérer les badges de sécurité pour le staff CICR et les visiteurs
- Indiquer au responsable des gardes tout déclenchement d'alarme en indiquant dans quelle zone elle a eu lieu

Nous prions les personnes ayant l'expérience et le profil requis, de bien vouloir soumettre leur dossier de candidature (CV actualisé, lettre de motivation mentionnant la prétention salariale, copies des diplômes et certificats de travail) par email à l'adresse [oug\\_recruitment\\_services@icrc.org](mailto:oug_recruitment_services@icrc.org), au plus tard le 16 octobre 2019, sous la référence Opérateur Radio 2019.

Les dossiers ne correspondant pas au profil requis ne seront pas pris en considération, ni renvoyés au candidat. Veuillez prendre note qu'aucun frais ne sera demandé, à quelque étape que ce soit du processus de recrutement.



## Avis d'Appel d'Offres International ASECNA/DETD/1928/2019

&&&&

Dans le cadre de la mise en œuvre de son **Plan des Services et Equipements (PSE) 2018-2022**, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la construction d'un dispositif de ravitaillement en eau et émulseur (DREEM) et de la voie d'accès d'urgence pour la base SSLI des Aéroports Internationaux de Ouagadougou et Bobo Dioulasso (BURKINA FASO).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA ([www.asecna.aero](http://www.asecna.aero)) et retiré à partir du 02 octobre 2019 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la Corniche des Almadies à proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar - Sénégal, Téléphone : (221) 33 848 05 10 – Email : [aos@asecna.org](mailto:aos@asecna.org), contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de **Deux Cent Mille (200.000) de Francs CFA**, soit **Trois Cent Quatre Euros Quatre Vingt Dix (304,90 €)** à la Caisse Principale de l'Agence Comptable de l'ASECNA sise au 32-38, Avenue Jean Jaurès, Téléphone : +221 33 849 66 75, à la Représentation de l'ASECNA à Ouagadougou, Avenue de la Résistance du 17 mai 01 B.P. 63 OUAGADOUGOU 01 - Burkina Faso Tél. : + (237) 33 42 57 02, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie – 75008 Paris – France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07 ou dans les autres Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres.

La date limite de remise des offres à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la corniche des Almadies - proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar au Sénégal, Tél. : 33 848 05 10, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 14 novembre 2019 à 12 heures (T.U.). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (14 novembre 2019) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets aux Almadies à Dakar – Sénégal.

**Le Directeur Général**



Campagne agricole humide au Centre-Est

## Environ 421 568 tonnes de céréales attendues

**Dans le cadre du suivi de la campagne agricole, le gouverneur de la région du Centre-Est, Antoine Ouédraogo, a effectué une visite de terrain, le jeudi 26 septembre 2019. Objectif, constater et apprécier la physionomie de la campagne et s'imprégner des difficultés rencontrées par les acteurs sur le terrain.**



Les exploitations agricoles du producteur Jérôme Sorgho...



...et de Sa Majesté Naab Guiguempolé, Dima de Zoungrantenga, roi de Tenkodogo, ont reçu la visite du gouverneur, Antoine Ouédraogo.

**L**a sortie de terrain du gouverneur de la région du Centre-Est, Antoine Ouédraogo, a commencé par la visite du chantier de construction du magasin de stockage de maïs d'une capacité de 500 tonnes, avec ligne de nettoyage. Accompagné du Directeur régional de l'agriculture et des aménagements hydroagricoles (DRAAH) du Centre-Est Ibréima Ouédraogo, des chefs de zones, le gouverneur a visité successivement les exploitations agricoles du producteur modèle, Jérôme Sorgho, où il a découvert une diversité de productions dans un champ de cinq ha de semences de maïs et deux ha de maïs de consommation. Ensuite, la délégation a mis le cap dans l'exploitation agricole de Sa Majesté Naab Guiguempolé, Dima de Zoungrantenga.

Il s'agit d'un champ de 12,5 ha de sorgho et 3,5 ha de niébé qui présente une bonne physionomie, malgré l'installation tardive de la campagne agricole humide dans la région. A la date du 20 septembre, 2575,02 ha de maïs, de sorgho et de mil ont été infestés et 1862,82

ha traités.

Le taux d'infestation est estimé à 23,98% et la perte de production est estimée entre 1 et 5% selon les techniciens d'agriculture.

### Des attaques de la chenille légionnaire

Qu'à cela ne tienne, ils rassurent que la campagne agricole se déroule assez bien, en dépit des attaques de la chenille légionnaire d'automne sur des parcelles de maïs et de sorgho. Les

objectifs fixés par la direction régionale de l'agriculture du Centre-Est, pour cette campagne agricole humide, sont d'atteindre une production de 421 568 tonnes de céréales, soit 7,3% de la production nationale ; 143 679 tonnes de cultures de rente, soit 8,4% de la production nationale et 65 331 tonnes d'autres cultures vivrières, soit 6,6% de la production nationale. Face à la situation, le gouverneur Ouédraogo a préconisé que

des boutiques d'intrants sont à promouvoir.

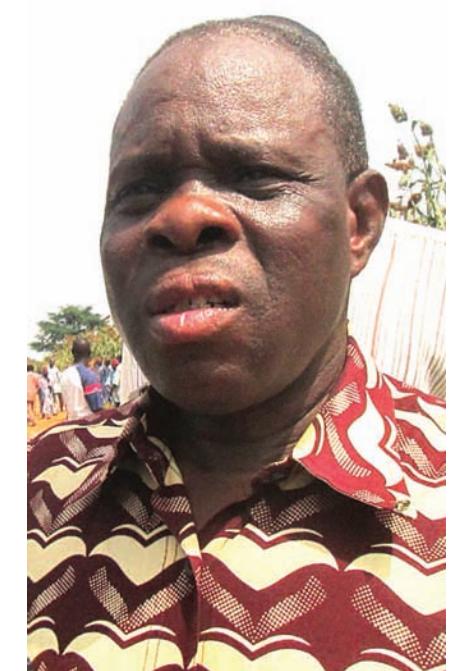
Il s'est toutefois réjoui du suivi régulier des parcelles par les techniciens d'agriculture. Partout où le premier responsable de la région et sa délégation sont passés, des difficultés ont été exposées par les producteurs et les techniciens d'agriculture. Ce sont notamment les attaques des Chenilles légionnaires d'automne, l'accès aux intrants et aux équipements de bonne qualité, l'utilisation

des pesticides non homologués, le manque d'organisation, de planification pour l'achat groupé des intrants de qualité, l'écoulement des semences produites et la mauvaise répartition. En attendant que des solutions soient trouvées, le DRAAH du Centre-Est Ibréima Ouédraogo, a conseillé les producteurs d'entamer d'ores et déjà les récoltes notamment le maïs, le niébé, l'arachide et le sésame.

► Bougnan NAON



«La physionomie des champs...



...nous rassure que nous réaliserons une bonne campagne agricole d'automne», a laissé entendre le gouverneur Antoine Ouédraogo.



## Espèces menacées de disparition en Afrique de l'Ouest

### Ultime conclave de chercheurs pour sauver le vautour

**Le laboratoire de biologie et écologie animales (Burkina Faso) en collaboration avec celui de recherche en biologie appliquée (Bénin) et la Faculté des sciences et de l'ingénierie (Pays-Bas) a organisé, les 30 septembre et 1er octobre 2019, à Ouagadougou, un atelier de restitution des résultats d'une étude sur les vautours menacés d'extinction.**



Des défenseurs de la cause du vautour sont convaincus de la nécessité de conserver l'espèce.

Les vautours, sont en voie de disparition au Burkina Faso et dans la sous-région ouest-africaine. Ce constat a été le point de départ d'un projet intitulé «Vautours et durabilité au Burkina Faso et au Bénin» dont les résultats ont été présentés les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2019, à Ouagadougou. A l'ouverture des travaux, une quarantaine de participants se sont approprié, entre autres, le statut, la répartition et l'éco-ologie des populations de vautours applicables au Burkina Faso et au Bénin. Selon le président du comité national d'organisation de l'atelier, Pr Gustave Kabré, l'objectif de la rencontre est de contribuer à la conservation durable des différentes espèces de cette rapace en Afrique de l'Ouest. Pour lui, à travers les études menées, il ressort que le vautour est «toujours en train de travailler pour la nature et les Hommes mais sans obtenir aucun crédit en retour». Il est, donc, plus qu'urgent, à l'entendre, de sauver cet oiseau «mythique» et «assez particulier» qui joue un rôle important dans l'écosystème. En effet, a-t-il expliqué, le vautour nettoie, par exemple, la nature de ses souillures et participe, par ricochet, à l'équilibre naturel. Pour le cas spécifique du Bénin, le représentant de la délégation du pays, Dr Romaric Koutchika, a laissé entendre que sous les cieux béninois, le vautour manque à l'appel. A ce propos, il a salué la mise à l'échelle du projet qui va permettre, à son avis, d'accentuer les recherches pour un développement durable. Le Bénin, par la voix de son émissaire, veut que l'atelier puisse asseoir des bases solides pour la conservation du vautour au-delà des frontières. Le ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique est le

point focal du projet. A ce titre, le conseiller technique du ministre en charge de l'environnement, Dr Souleymane Zéba, a dit attendre de la rencontre, la définition de pistes pour un éventuel accompagnement du département. Dans le sens du financement de l'initiative, le Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) s'est aligné. Son directeur général, Dr Jean Marie Sourwèma, par ailleurs parrain de l'atelier, a rassuré du soutien de sa structure pour préserver l'espèce frappée de déclin. Quant à l'un des pionniers dans les recherches sur les vautours au Burkina Faso, l'enseignant chercheur à l'Université polytechnique de Tenkodogo, Dr Clément Daboné, il a sonné l'urgence. Il faut, a-t-il suggéré, sensibiliser les populations à la nécessité de protéger ces oiseaux qui subissent la méchanceté des hommes.

➤ Boukary BONKOUNGOU



Le vautour, en voie de disparition, s'érigerait en dénonciateur de braconniers.

## Programme d'urgence pour le Sahel Réussir à tout prix !

**Les acteurs du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) ont échangé avec le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, le vendredi 27 septembre 2019 à Ouagadougou, dans le cadre de la deuxième session du Conseil d'orientation stratégique (COS) du programme.**

La mise en œuvre des objectifs stratégiques du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) reste un défi que le gouvernement compte relever. Lors de la deuxième session du Conseil d'orientation stratégique, tenue à Ouagadougou, le vendredi 27 septembre 2019, le chef du gouvernement Christophe Dabiré a expliqué la nécessité de réussir l'initiative. Après avoir salué particulièrement les gouverneurs des régions de l'Est, du Centre-Nord du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun qui prennent part à la rencontre pour la première fois, il a indiqué que les attaques ont occasionné des défis nouveaux auxquels le gouvernement se doit d'apporter des réponses urgentes. Ainsi, pour M. Dabiré, le Conseil d'orientation stratégique (COS) du PUS se doit d'apporter des réponses aux défis de l'heure et cela invite à agir rapidement sans délai. « Trois étapes sont nécessaires pour notre session : faire l'état d'avancement du programme, identifier les difficultés rencontrées et envisager les solutions. Le conseil doit aussi s'attarder sur les enjeux de la sécurisation des populations et des investissements réalisés dans le cadre du PUS », a-t-il fait savoir. En effet, lors de la première session du COS tenue le 15 mars 2019, le gouvernement a affirmé avoir adopté le plan de travail budgétisé à 147,7 milliards F CFA, dont environ 108 milliards F CFA d'acquis. Après huit mois de mise en œuvre du plan de travail, il s'avère nécessaire de faire une halte afin de se donner de nouvelles orientations pour une mise en œuvre réussie des actions. Une évaluation qui se justifie selon les acteurs par la persistance des attaques contre des positions des forces de défense et de sécurité et les actes répréhensifs contre les populations locales. Pour plus de dynamisme, l'exécutif a souhaité que des recommandations et des résolutions soient formulées en vue d'une meilleure exécution du programme. Aux acteurs membres du PUS, le chef du gouvernement les a



Selon le Premier ministre, Christophe Dabiré, le PUS constitue l'espoir des populations des zones en proie au terrorisme.

invités à une franche collaboration et une synergie d'actions pour le succès du PUS. « Il nous faut plus d'ardeur et de détermination dans le travail pour qu'ensemble nous puissions sauver les objectifs de développement et de cohésion portés par le PUS », a déclaré le Premier ministre. Et de préciser que le PUS est un instrument mis en place par le gouvernement depuis juillet 2017 pour répondre aux défis socio-économiques et sécuritaires des zones affectées par le terrorisme. Selon lui, le programme vise deux principaux objectifs complémentaires, à savoir : contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes dans les zones victimes de terrorisme et soutenir les conditions de vie et de travail des populations à travers la promotion des activités génératrices de revenus. Initialement conçu pour les régions du Sahel et du Nord le gouvernement a décidé en juin 2019 de son extension dans les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun compte tenu de l'évaluation de la situation sécuritaire dans ces localités.

➤ Wanlé Gérard COULIBALY



Le Conseil d'orientation stratégique du PUS a promis relevé le défi.



## 7<sup>e</sup> journée du Faso foot

# L'ASFA-Y veut poursuivre sur sa bonne lancée

**La 7<sup>e</sup> journée du Faso foot se joue, du 4 au 6 octobre, sur les différents stades, excepté le stade Issoufou-Conombo-fermé pour des travaux de réfection. Conséquence : le stade régional de Ziniaré abritera la rencontre ASFA-Y contre AS-Douanes demain samedi. Une initiative bien appréciée dans les deux camps, jeudi 3 octobre en conférence d'avant-match.**



**Jean Jorès Baïa, coach de KOZAF :** «La priorité c'est le maximum de points pour le maintien».

**L'**AS-Douanes va devoir encore puiser dans ses réserves samedi pour tenter de venir à bout de l'ASFA-Y après son succès de la 6<sup>e</sup> journée face à l'USO. La raison, selon le coach des «Gabelous», Yaya Koné, son équipe est privée de plusieurs de ses cadres depuis la première journée, sélection nationale et blessures obligent. « Ce qui fait que

Calendrier de la 7 <sup>e</sup> journée			
Date	Stades	Oppositions	Heures
04 Octobre	4 août	AS Sonabel-Royal FC	15h30
05 Octobre	Stade régional de Manga	Majestic SC-AS Police	15h30
05 Octobre	Stade régional de Ziniaré	ASFAY-AS Douanes	15h30
05 Octobre	Wobi	ASFB-RCB	15h30
06 Octobre	4 août	USO-ASECK	15h30
06 Octobre	4 août	KOZAF-EFO	17h45
06 Octobre	Wobi	RAHIMO FC-RCK	15h30
REPORTE	4 août	USFA-Salitas	15h30
12 Octobre (4 <sup>e</sup> journée)	04 août	AS Douanes-KOZAF	15h30

nous avons du mal à produire le jeu tel que nous l'aurions voulu », a-t-il confié en conférence d'avant-match jeudi. 9<sup>e</sup> au classement à 4 points du leader et avec un match en retard, Yaya Koné et ses hommes font des trois points de ce match contre l'ASFA-Y une priorité pour rester collés à leur ambition de la saison. Et la délocalisation du match au stade de Ziniaré est plutôt accueillie comme un avantage. Les protégés de la princesse Yennenga, eux, entendent aborder le déplacement de Ziniaré avec plus de sérieux, a fait savoir l'entraîneur

adjoint Amza Ouédraogo, car l'AS Douanes compte dans ses rangs plus de joueurs expérimentés. L'essentiel pour lui étant de ne pas perdre. Prendre des points, c'est également l'objectif décliné par le coach Jean Jorès Baïa de KOZAF à cette conférence de presse parlant du duel qui l'opposera à l'EFO dimanche. « Ce qui me dérange un peu c'est qu'au regard du penchant de mes dirigeants je risque d'être seul avec mes joueurs dans ce match qui aura des allures de rencontre amicale, mais je vous promets qu'il y aura du spectacle », a-t-il ironisé.

Idrissa Ouédraogo a reconnu que l'absence de son attaquant Yannick Pognogo sera un manque à gagner surtout que le camp adverse a récupéré son meilleur buteur du moment. Mais, il se veut rassurant car a-t-il insisté, l'Etoile filante joue mieux actuellement parce qu'elle est sans pression, préférant la rejeter sur son « collègue » Baïa. L'EFO occupe la 5<sup>e</sup> place au classement après six journées avec 9 points. KOZAF, à une longueur avec un match en moins, est 7<sup>e</sup>.

✓ Voro KORAHIRE

## 13<sup>e</sup> édition du tournoi de la solidarité

# Pilone FC inscrit son nom au palmarès

**L'équipe de Pilone FC a remporté, le 28 septembre 2019, la 13<sup>e</sup> édition du tournoi de la solidarité. Elle a vaincu en finale FC Courage (1-0), à l'issue de l'épreuve des tirs au but. Le score a été de zéro but après le temps réglementaire.**



*La rencontre a été très physique.*

**L**a coupe de la solidarité a connu son épilogue, le 28 septembre 2019 sur le terrain de l'école primaire de Lanoayiri. La finale, 13<sup>e</sup> du genre, a été âprement disputée en 2x25mn et a vu la victoire de Pilone FC à l'issue de la séance des tirs au but face à FC Courage. En effet, lors de la première période, il n'y a pas eu de round d'observation. Le ballon allait d'un camp à l'autre. Cette première partie s'est terminée sur un score nul et vierge. A la reprise, FC Courage met le pied sur le cuir sans

toutefois parvenir à ouvrir le score. Pilone FC résiste de fort belle manière aux différents assauts de son adversaire, et réussit même à se créer quelques occasions de but. Le jeu se poursuit jusqu'à la séance fatidique des tirs au but qui a vu la victoire de Pilone FC par (1-0). L'équipe victorieuse a bénéficié d'une enveloppe de 130 000 FCFA, d'un trophée, d'un jeu de maillots plus un ballon. La formation perdante, FC Courage, a reçu la somme de 105 000 FCFA, un trophée, un jeu de



*Le capitaine de Pilone FC recevant le trophée des mains des officiels.*

maillots plus un ballon. La 3<sup>e</sup> est repartie avec 60 000 FCFA plus un ballon. L'équipe classée 4<sup>e</sup> s'est contentée de 40 000 FCFA plus un ballon. La compétition a tenu toutes ses promesses, et a forcé l'admiration selon le promoteur, Achille Tapsoba. « Nous n'avions pas prévu une telle manifestation cette année, donc il y a de quoi être comblé. La finale a été d'un bon niveau, et nous félicitons les deux équipes. Nous sommes satisfaits de voir ces jeunes s'occuper sainement », s'est

rêjoui le promoteur. Pour le capitaine de l'équipe victorieuse, Fidèle Rouamba, c'est une fierté de remporter ce tournoi pour la première fois. « Notre victoire relève de la motivation et de la volonté. L'équipe adverse a été d'un même niveau que nous. Donc nous sommes très heureux de remporter pour la première fois ce tournoi », s'est-il félicité.

✓ W. Jean SAWADOGO  
(Stagiaire)



## Horoscope

### Bélier (21 mars - 20 avril)

C'est le moment d'élargir vos horizons, de changer vos habitudes, de stimuler de nouveau le désir dans votre couple. Et si vous l'invitez dans un bon restaurant?



### Taureau (21 avril - 20 mai)

Des secrets de polichinelle ou des manigances jalonnent votre quotidien et cela vous préoccupent. Parlez-en à une personne de confiance et veillez à rester en dehors de tout ça...



### Gémeaux (21 mai - 21 juin)

Cette journée pourrait être consacrée à votre conjoint, même si son moral n'est pas au beau fixe. Vous saurez lui redonner le sourire au coeur... en ouvrant le vôtre!



### Cancer (21 juin - 23 juillet)

Vous n'êtes pas en très grande forme ou vous ressassez des pensées négatives, surtout au travail. Ressourcez-vous à la maison ou faites une pause dans votre activité.



### Lion (24 juillet - 23 août)

Aujourd'hui, vous êtes à l'écoute de vos enfants et vous prenez beaucoup de plaisir à les distraire, à les emmener en balade. Et ils vous le rendent bien!



### Vierge (24 août - 23 sept)

Aujourd'hui, vous pouvez vous occuper de vos biens ou de votre patrimoine. Profitez-en pour donner un coup de pouce à l'un des membres de votre famille.



### Balance (23 sept - 23 oct)

Si vous êtes souvent en déplacement, ne rechignez pas à la besogne et soyez aux aguets, car sur le long terme cela peut se révéler très positif.



### Scorpion (23 oct - 22 nov)

Depuis quelques heures, vous ressentez un besoin urgent de repos et de calme. Accordez-vous une pause et si vous le pouvez, relaxez-vous en écoutant de la musique.



### Sagittaire (22 nov - 21 déc)

Les projets ne manquent pas mais aujourd'hui vous êtes plutôt morose. Si c'est la fatigue, faites une cure de magnésium. Sinon, reprenez contact avec vos amis.



### Capricorne (22 déc - 20 janv)

Après le tumulte et l'agitation de ces derniers jours, vous éprouvez le besoin de décompresser. Allez vous ressourcer auprès de la Nature ou dans le silence...



### Verseau (21 jan - 19 février)

Comment concilier amitié et besoin de renouveau? Peut-être en organisant une fiesta, une manifestation ou un voyage en compagnie de vos amis.



### Poisson (20 févr - 20 mars)

Pour arriver au sommet, il est essentiel d'investir dans du matériel costaud et fiable. Quels que soient vos buts, réfléchissez à cela et méditez sur la voie à suivre...

## Sourire du jour



## Les numéros utiles

### Ouagadougou

Gendarmerie N° vert 8 11 45  
5 3 6 71

Po 18  
5 3 6 9 48

Po 18  
5 3 6 3 83  
5 3 71 11  
5 3 6 9 47

Hô 18  
(A u a ce) 5 3 6 6 43  
5 3 6 6 44  
5 3 6 6 45

ONEA 8 11 11  
5 3 4 3 6 0  
7 0 0 0 76  
7 0 0 0 77

SONABEL 5 3 6 1 00  
5 3 6 1 00  
5 3 6 1 03

Aéroport 5 3 6 5 15

Air - Burkina : 5 49 03 45 746

Air - France : 5 49 15 15

SITARAIL : 5 3 1 7 39  
5 3 7 16

### Bobo-Dioulasso

Pompiers : 18

Hôpital : (Ambulance) 98 79 00  
98 13 05 00  
98 00 43

Police (secours) : 98 00 3

CNVA : 71 0

Gendarmerie : 98 00 40  
98 00 58

## Sidwaya

### QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984

ISSN 0796-501X

01 BP : 507 Ouagadougou 01

Burkina Faso

Téléx : 5327 BF AIB

Tél. : (226) 25 30 63 06/07

Fax : (226) 50 31 03 62

Site web : www.sidwaya.bf

### Directeur de Publication

Directeur Général des Editions Sidwaya  
Mahamadi TIEGNA

### Directeur des Rédactions

Daniel ZONGO

(226) 25 31 22 89

Portable : (226) 72 00 71 74

danielzongo62@yahoo.com

### Rédacteur en chef

Anselme KAMBIRE

(226) 25 50 86 34

Portable : (226) 70 82 35 44

kambros76@africaonline.co

### Directrice Commerciale et Marketing

Mme Assétou BADIO

Tél. : (226) 25 50 86 24

Portable : (226) 70 62 50 48

### Secrétaire Générale des Rédactions

Mme Attebié BAKYONO / GUEL

Portable : (226) 70 67 77 99

### Saisie-Impression

Tél. : (226) 25 31 22 90

### Directeur de l'Imprimerie

David T. GANOU

Tél. : (226) 25 33 48 27

Portable : (226) 70 66 79 26

### Directeur régional des Editions Sidwaya (Bobo-Dioulasso)

Frédéric OUEDRAOGO

Tél. : (226) 20 97 11 69

Portable : (226) 70 74 51 50

Fax : (226) 20 98 09 91

### Secrétariat particulier du Directeur Général des Editions Sidwaya

Tél. : (226) 25 31 35 39

## LES 8 ERREURS



### REPONSE 8 ERREURS

- 1 - L'oreille du deuxième bébé
- 2 - Le point après tête
- 3 - L'ongle du premier bébé
- 4 - Le bout du coussin dans le canapé
- 5 - Qui manque à erreurs
- 6 - La paume du pied droit du deuxième bébé
- 7 - Pied du guepard
- 8 - Tête

### Lisez et faites

lire  
**Sidwaya**  
votre quotidien



## Région des Cascades

### L'ambassadeur de France prend contact avec les autorités

**L'ambassadeur de la France au Burkina Faso, Luc Hallade a séjourné, le mardi 1er octobre 2019 à Banfora. A l'en croire, cette visite s'inscrit dans une dynamique de découvrir l'intérieur du pays autre que Ouagadougou et prendre contact avec la communauté française qui y réside.**



Le diplomate Luc Hallade, ambassadeur de la France au Burkina Faso échangeant avec la gouverneure des Cascades, Joséphine Apiou Kouara.

Moins d'un mois après sa prise de fonction, l'ambassadeur de France au Burkina Faso, Luc Hallade, s'est rendu dans l'Ouest du pays, où il a eu tout d'abord des entretiens avec des autorités à Bobo-Dioulasso, avant d'être reçu, le 1<sup>er</sup> octobre à Banfora. Dans la soirée, le diplomate français qui était accompagné d'une délégation de l'ambassade dont le 1<sup>re</sup> conseiller, Dominique Delpuech et l'attaché de sécurité intérieure Raymond Darriet, a rendu visite aux autorités locales et à des structures sécuritaires. Rien n'a filtré de ces échanges avec la police et la gendarmerie. En fin de séjour, un dîner a été offert à son honneur par la gouverneure de la région des Cascades, Joséphine Apiou Kouara en sa résidence. Ce fut un dîner plein de convivialité où étaient présents outre la gouverneure, le haut-commissaire de la Comoé, Aminata Sorgho, le maire de Banfora, Aboubacar Héma, le 1<sup>er</sup> vice-président du conseil régional, Zanguan N. Coulibaly, les responsables des structures militaire et paramilitaire et les proches collaborateurs du gouverneur. S'agissant de l'objectif de son séjour dans la cité du Paysan noir, le diplomate français a fait savoir que c'est l'intérêt de découvrir le reste

du pays autre que Ouagadougou où il réside depuis un mois maintenant. Par ailleurs, Luc Hallade a déclaré qu'il s'est rendu dans l'Ouest du Burkina Faso du fait qu'il y avait une présence française, ancienne, historique et importante y compris aujourd'hui encore. «Donc je souhaitais visiter la communauté française, les autorités locales et découvrir peu à peu le Burkina Faso», a-t-il dit. Selon lui, après Bobo-Dioulasso, son choix s'est porté sur Banfora dans les Cascades. En fin de séjour, le diplomate a déclaré que la région des Cascades est belle. «En arrivant ici, la première chose qui m'a frappé, c'est la beauté du paysage ; c'est une belle région touristique qui mérite d'être connue», a précisé le diplomate. Avant d'ajouter qu'il a été séduit de façon générale au Burkina Faso, par l'accueil chaleureux des populations et leur simplicité ; toute chose qui permet de «se sentir chez soi». C'est pourquoi, il a souhaité revenir dans les Cascades pour faire du tourisme. Petit à petit, a-t-il dit, l'ambassadeur français, a promis de faire le tour du Burkina Faso pour connaître toute sa diversité.

■ Mamadou YERE



Les compliments du diplomate français à l'issue du dîner qui lui a été offert à la résidence de la gouverneure.

## Bobo-Dioulasso

### Renforcement des capacités financières de la commune

**La mairie de Bobo-Dioulasso, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), a procédé, le lundi 30 septembre 2019 dans la cité de Sya, au lancement d'un projet d'appui au renforcement des capacités techniques et financières. Ledit projet devrait susciter la réalisation d'autres projets structurants dans le secteur des équipements marchands.**



Pour le maire, Bourahima Sanou, ce projet vient à point nommé.

La commune de Bobo-Dioulasso compte renforcer ses capacités techniques et financières. C'est dans ce sens qu'elle a, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), procédé au lancement d'un projet, le lundi 30 septembre 2019 dans la cité de Sya. Le nouveau-né est un projet d'étude de faisabilité, et sera financé par l'AFD. Il vise la réalisation d'autres projets structurants dans le secteur des équipements marchands. Les objectifs du projet, à écouter l'autorité communale, sont, entre autres, la définition d'un programme d'intervention sur les équipements



Les autorités administratives et politiques de la ville de Bobo-Dioulasso ont répondu présentes lors de cette cérémonie de lancement.

marchands de la ville, et l'optimisation de sa politique fiscale. Le projet devra concerter quatre axes. Ces axes sont le renforcement de capacité de la collectivité territoriale, la mobilisation des ressources financières, l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie, et le développement des infrastructures et la restructuration urbaine. Pour le maire de Bobo-Dioulasso, Bourahima Sanou, ce projet vient à point nommé. « La maîtrise de l'aspect fiscal, et la restructuration des investissements au niveau des infrastructures marchandes est un enjeu majeur », a-t-il affirmé. L'ambassadeur de France au Burkina-Faso, Luc Hallade, présent au lancement, a dit espérer que la commune fasse bon usage de ce projet. C'est le gouverneur de la région des Hauts-Bassins, Antoine Atiou, qui a présidé la cérémonie de lancement. Il a reconnu l'importance du soutien de l'AFD. « Il revient aux autorités municipales de monter des projets, d'aller à la recherche de financement afin de permettre un véritable essor économique de la ville de Bobo-Dioulasso », a lancé le gouverneur Atiou.

**Hadidjata ZERBO  
Assita TRAORE  
(Stagiaires)**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Coris Bank International et M. Idrissa NASSA, font l'objet d'accusations sur les réseaux sociaux relativement à des activités de trading, avec en prime une publication datée du 30/09/2019 et intitulée « lettre ouverte au PDG de Coris Bank International M. Idrissa NASSA ».

Sur fond d'allégations purement mensongères et incohérentes, ces publications portent à l'encontre de notre Institution et de son Président des accusations graves qui appellent de notre part des observations.

Notre démarche s'inscrit dans le but de rassurer l'opinion publique qui de bonne foi pourrait être affectée par ces diffamations dont le seul objectif est de ternir l'image de notre Institution bâtie à la sueur d'hommes et de femmes qui, au prix de mille sacrifices, lui ont donné sa notoriété et en ont fait la fierté de tout un pays tant au plan national qu'international.

Sans s'attarder sur nombre de points évoqués dans cette soi-disant « lettre ouverte », qui traduisent la méconnaissance par son auteur du monde de la finance et de son fonctionnement, nous réfutons ces affirmations tendant à faire croire à un intérêt quelconque de Coris Bank International et de M. Idrissa NASSA pour le rachat ou la prise de participations dans une quelconque société de trading. Ces affirmations sont purement fausses et mensongères.

Notre institution et son Président ne sont mêlés ni de près ni de loin à la situation que vivent les sociétés dites de trading au Burkina Faso et aucune de ces sociétés n'a son compte bloqué dans notre réseau.

L'ensemble des activités du Groupe Coris sont réalisées dans le strict respect de la réglementation nationale et sous régionale régissant le secteur financier.

A titre de précision, la société de gestion et d'intermédiation, Coris Bourse a été agréée par l'autorité de tutelle, le Conseil Régional de l'Epargne Public et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le numéro SGI/2010-02 et a débuté ses activités en Octobre 2010 et non dans le contexte évoqué par les auteurs, preuve d'un amalgame innocent ou intentionnel dont l'objectif est de porter atteinte à l'honneur du Groupe Coris.

En rappel, dans une interview accordée au journal en ligne le Faso.net le 12/05/2019, le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Burkina (APBEF-B) a donné la position du système bancaire sur le sujet à la suite d'un communiqué du CREPMF du 07/05/2019.

En tout état de cause, nous nous réservons le droit de saisir les autorités judiciaires compétentes conformément aux lois en vigueur dans notre pays quant aux suites à donner à cette affaire.

Le service communication

[www.coris-holding.com](http://www.coris-holding.com)



## USADF et Power Africa Lancent un

### Appel à propositions pour la sélection et le financement de projets d'énergie renouvelables hors réseau

Nous recherchons des solutions innovantes et viables d'accès et d'utilisation durable de l'énergie hors-réseau pour alimenter le développement des activités économiques dans les zones non desservies du Burkina Faso

Plafond de financement : \$100,000 (environ 59,929,400 XOF)

L'accès à l'énergie est une préoccupation majeure pour de nombreuses communautés rurales, des agro-entreprises, des petites et moyennes entreprises. Et nous savons qu'il y a des Burkinabè capables d'apporter des solutions innovantes dans le domaine des énergies renouvelables pour contribuer à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est pourquoi nous sommes disposés à financer le développement de vos solutions novatrices de production et l'utilisation d'énergies renouvelables pour promouvoir les activités économiques dans les zones non desservies/non connectées au réseau d'électricité.

#### Les candidats éligibles comprennent que :

- USADF n'examinerai que les propositions des entreprises collectives ou individuelles, groupements, associations, coopératives et organisations qui appartiennent entièrement et qui sont gérées par des Burkinabè ;
- Les candidats peuvent développer leurs propres technologies et/ou acquérir/exploiter des technologies éprouvées qui ont déjà été développées ailleurs ;
- Ils doivent être légalement enregistrés au Burkina Faso et démontrer des capacités à bien gérer les ressources du projet ainsi que leurs entreprises/organisations ; en conformité avec les lois et réglementations du Burkina Faso.

Les projets sélectionnés doivent :

- Promouvoir, améliorer, faciliter ou étendre l'utilisation de technologies éprouvées dans le domaine des énergies renouvelables hors-réseau ;

- Profiter aux populations rurales, péri-urbaines ou urbaines qui ne sont pas actuellement connecté à l'énergie de réseau ;
- Démontrer une viabilité financière susceptible d'assurer la durabilité/pérennité des investissements réalisés dans le cadre du projet ;
- Être réalisé sur une durée maximale de 18 mois.

#### NOUS ATTENDONS VOS PROJETS !

Vos propositions de projets doivent parvenir à USADF par email au plus tard le **15 Novembre 2019**

Vous trouverez sur le site web de USADF : <https://www.usadf.gov/off-grid> et <https://www.usadf.gov/apply> les instructions plus détaillées incluses dans le document d'appel d'offre intitulé "RFP" ainsi que le formulaire de soumission à remplir.

Pour toute information complémentaire d'ordre générale envoyez un message à [OffGridChallenge@usadf.gov](mailto:OffGridChallenge@usadf.gov). Vous pouvez aussi joindre le bureau local de USADF au Burkina Faso au **25363003** ou **78354646**

La Fondation des Etats-Unis d'Amérique pour le développement en Afrique est une agence gouvernementale américaine établie pour investir dans des entreprises qui appartiennent et sont gérées par des africains et qui améliorent les conditions et moyens de vie des communautés en Afrique. USADF en partenariat avec l'Initiative Power Africa et GE Afrique travaillent à promouvoir l'accès à l'énergie.

**Soutenu par la Fondation Américaine pour le Développement en Afrique et Power Africa**